ERNEST **MONTUSÈS**

LE DÉPUTÉ EN BLOUSE

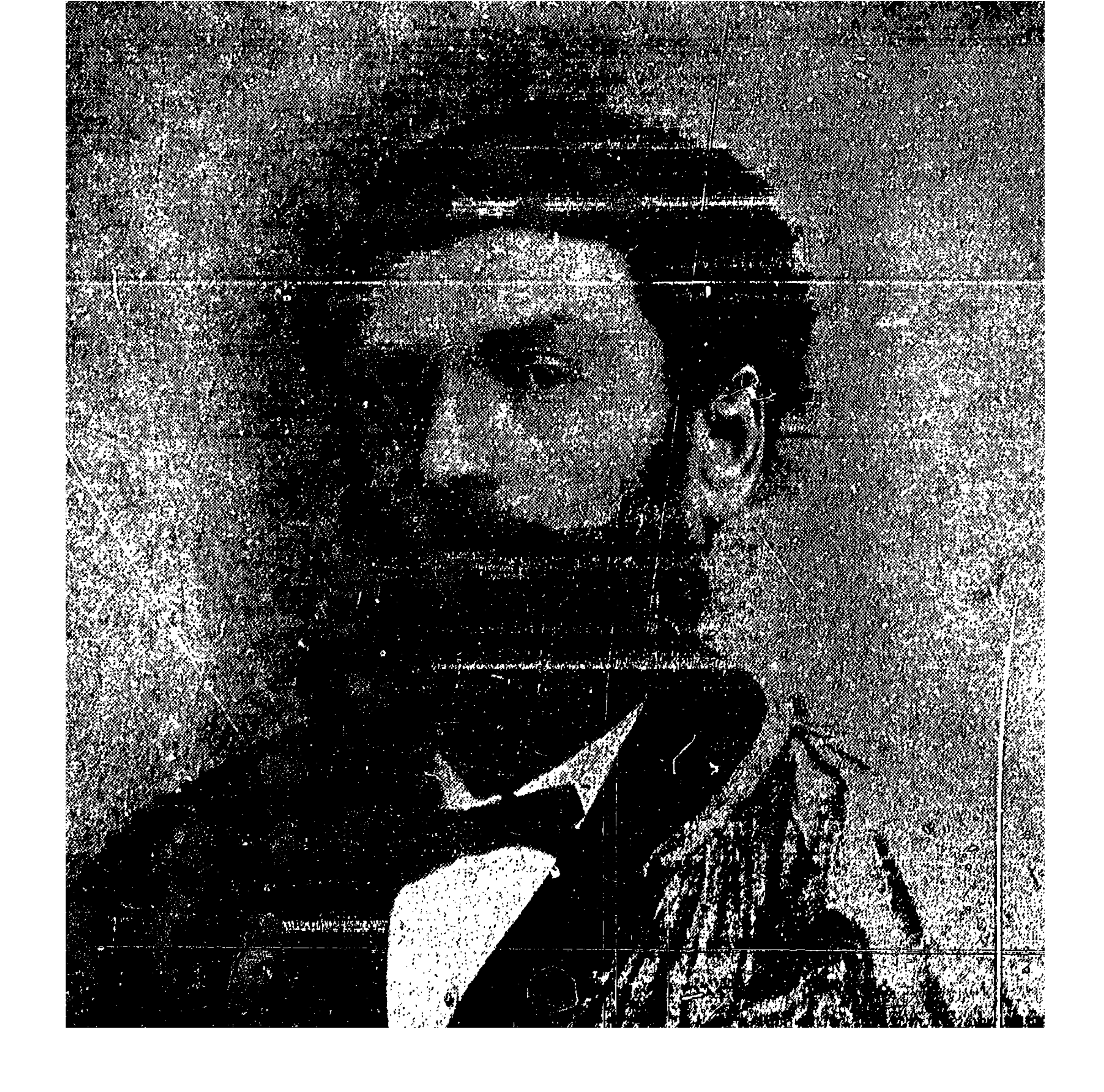
Préface de Jean JAURÈS



LES CAHIERS DU CENTRE

Cinquième Série

52e et 53e Fascicules : MAI-JUIN 1913



PRÉFACE

Le fils et le gendre de Thivrier, tous deux militants fidèles et socialistes probes comme lui, en me faisant l'honneur et l'amitié de me demander quelques lignes de souvenir, m'ont donné une joie qui n'est point sans mélancolie. C'est du fond d'un passé déjà lointain que j'évoque la figure malicieuse et franche, gouailleuse et loyale, de celui que mes mandants de Carmaux appelaient affectueusement, dans leur languedocien, d'un petit nom familier.

C'est à la Chambre de 1893 que j'ai, pour la première fois, rencontré Thivrier. Comme nous étions jeunes alors, tous, même les anciens ! Il y avait dans le Groupe socialiste, soudainement grandi, une allégresse, une force admirable d'espérance et de combat ! L'unité du Parti a été depuis lors — après bien des vicissitudes et des brisures — plus totalement organisée, plus méthodiquement. Mais dans cette sorte d'aurore de 1893 elle avait je ne sais quoi de junévile et d'ardent qui est resté dans le souvenir de tous comme un enchantement. En quelques semaines, en quelques jours, une sorte de grande amitié commune s'était formée. Pour ceux qui, comme moi, étaient arrivés au socialisme par des sentiers solitaires, sans être passés par l'école des groupements, sans avoir été mêlés aux luttes tragiques du passé et sans avoir subi les dures

épreuves des premiers temps de la propagande, il y avait, dans cette soudaine et cordiale familiarité avec les militants des premiers jours, une émotion de combat ; il nous semblait que nous étions associés rétroactivement à toutes les luttes, à tous les efforts d'un grand parti.

Thivrier, qui avait été un des premiers organisateurs, un de ceux qui avaient des premiers affronté les colères de tous les anciens partis et les représailles du Capital, nous intéressait d'autant plus qu'il avait une belle allure de bonhomie caustique. Il représentait admirablement l'esprit avisé et fin du peuple de France. Je me souviens qu'un jour, dans une des premières séances de la Chambre de 1893, Thivrier ayant crié : « Vive la Commune ! » fut menacé par le président de la censure. Appelé à s'expliquer, il dit d'un ton merveilleusement tranquille : « Je ne suis pas comme l'Auvergnat qui avait son dit et son dédit. Ce que j'ai dit est dit. »

C'est, sous une forme à la fois pittoresque et simple, la belle affirmation de la constance dans l'idée et dans l'action.

JEAN JAURÈS.

Le Député en blouse

A mon cher petit Jacques-Christophe.

I

La jeunesse de Christophe Thivrier.

Vers le milieu du siècle dernier, à la Bregère, commune de Durdat-Larequille (Allier), dans une petite maison, depuis démolie, placée au bord du mauvais chemin qui allait à Commentry, habitait avec sa famille Gilbert Tivrier. Il était né vers 1806 dans le même village où il devait demeurer jusqu'à sa mort (novembre 1904) et lorsque, presque centenaire, il rappelait son enfance, il ne manquait pas de dire qu'il avait vu passer les armées de l'Empire et l'Empereur à leur tête, sur la route nationale qui traverse Larequille.

D'abord cultivateur comme ses ancêtres, il avait ensuite trouvé du travail à la mine voisine, ouverte depuis la concession de 1818. Tout en continuant de cultiver quelques champs médiocres, il était devenu entrepreneur de terrassements, chargé du percement et du remblai des galeries. Comme cette entreprise était conclue à forfait, *à préfait*, il était, suivant l'appellation du pays, *préfateux*.

Marié à Marie Mancier, il en avait déjà trois enfants, Joseph, François et Louise, quand, le 16 mai 1841, naquit un troisième fils auquel il donna le prénom de Christophe.

Le jeune Christophe Tivrier, orphelin de mère de très bonne heure, grandit au milieu d'une campagne un peu sauvage, aux lignes dures, mais séduisante tout de même avec ses vallonnements nombreux, ses creux pleins de fraîcheur l'été et ses chemins enfoncés sous la ramure des haies épaisses. Il courut les champs et, d'autres jours, il y « garda les bêtes », à l'ombre des chênes séculaires qui, dans ce coin de l'Allier, servent de bornes aux propriétés.

C'est à peine s'il eut le temps d'apprendre à épeler quelques mots, sur les genoux d'une tante. A dix ans, le père, avec la sévérité dont il fit toujours preuve, décida qu'il était temps d'aller au travail, et l'enfant accompagna chaque matin vers la mine les ouvriers qui descendaient de la Bregère.

D'abord on l'employa, avec d'autres petits de son âge, au triage du charbon, puis au roulage de la brouette. Quand, à ce dur métier, son corps se fut développé, il descendit dans les puits où successivement il fut piqueur, mineur et boiseur à mesure que l'âge lui permettait ces fonctions, pénibles entre toutes.

La mine de Commentry était alors en pleine prospérité, mais au prix de l'effort inouï des ouvriers. En 1840, au moment où l'exploitation paraissait facilement assurée, un embrasement général s'était produit. Le poussier de charbon, sous l'influence d'un air humide et chaud, s'était enflammé et un véritable volcan s'était éveillé dans la couche de houille. Ç'avait été un combat de titans contre le feu. Par trois fois, en quatre ans, on avait rempli la mine d'eau, pour obéir aux conseils d'une vieille tradition locale. Mais l'eau épuisée et les galeries consolidées, l'incendie apparaissait encore. Alors il fallait recourir à d'autres moyens, combien plus dangereux : établir des barrages, des *corrois*, moitié en maçonnerie, moitié en terre glaise. Depuis 1840, l'embrase-

ment continuait et souvent, à la première menace du feu, les ouvriers étaient forcés de descendre, nus en face du brasier qui les rôtissait, élever hâtivement un fragile rempart qui ne résistait d'ailleurs que pendant quelques mois. Les gaz de la combustion d'une part, les exhalaisons d'acide carbonique de l'autre, les menaçaient perpétuellement d'asphyxie, soit qu'ils fussent près de la voûte des galeries, soit qu'ils fussent couchés sur le sol. C'est à mi-hauteur seulement que les malheureux pouvaient respirer, très peu longtemps. Une syncope les prenait. Une autre équipe les emportait à l'air et les remplaçait dans la lutte contre le terrible fléau.

C'est cette existence difficile que vécut Christophe Thivrier, dans le frôlement continuel du danger. Il avait quatorze ans et était déjà « au fond » quand, en sortant, un soir, il apprit que son frère aîné, Joseph, venait de mourir en Crimée. Toute la maisonnée de la Bregère fut plongée dans le chagrin. Bientôt, Christophe trouva dans l'étude un dérivatif à sa peine. Son père, illettré (bien que récemment nommé adjoint au maire de Larequille, fonction qu'il devait remplir pendant près de quinze années), éprouvait sans doute quelques difficultés à conduire son entreprise. Le fils sentit la nécessité de s'instruire. Il alla trouver un instituteur laïque, M. Déchet, qui avait ouvert une petite institution à Commentry et qui consentit à lui enseigner ce qu'il savait, le soir, après la sortie de la mine. Sur son salaire personnel, le jeune Christophe trouva le moyen, pour payer les leçons qu'il prenait, de prélever 15 francs par mois ! Ce n'était du reste pas cher, car le petit mineur fit des progrès rapides et acquit une assez solide instruction.

Le dimanche, il lisait, assis devant la très petite fenêtre du logis paternel. Mais souvent les camarades de travail venaient le tirer de ses lectures. Au nombre d'une quinzaine,

les jeunes hommes du village « se suivaient » en effet, et les séductions du bal de la Bregère ou de Larequille valaient tout de même celles d'un livre ! D'autres fois, les dimanches de paie, la petite bande allait dépenser à Commentry les bénéfices des « associations ». Les piqueurs étaient toujours associés par deux ou par quatre et les sommes rondes seules étaient partagées, le reste étant abandonné aux débits de la ville.

Car Commentry commençait à prendre la physionomie d'une ville. De 1.400 habitants en 1840, l'agglomération nouvelle avait atteint le chiffre de 5.500 dix ans après et, vers 1860, elle comptait 9 ou 10.000 âmes. D'abord, des maisons s'étaient bâties à la Bouige, puis dans le « vaste communal à herbe courte et rare, à flaques d'eau, à trous de terre à briques » sur lequel se trouve aujourd'hui la grande place et le quartier environnant. Vers 1850, l'église et la halle aux grains formèrent un « noyau » pour la cité nouvelle et, si les rues étaient « sans pavage et sans éclairage », du moins une certaine animation y régnait.

Mais Christophe Thivrier — il écrivit toujours ainsi son nom — préférait encore les champs à la ville; s'il est vrai que les mineurs de nos régions se souviennent de leur origine paysanne et qu'ils aiment ardemment la terre, il était bien de leur race. Il fut toujours passionnément épris de la culture et plus tard même, quand les fatigues de la vie politique rendaient indispensable un peu de repos, il ne le trouvait qu'aux poignées de la charrue.

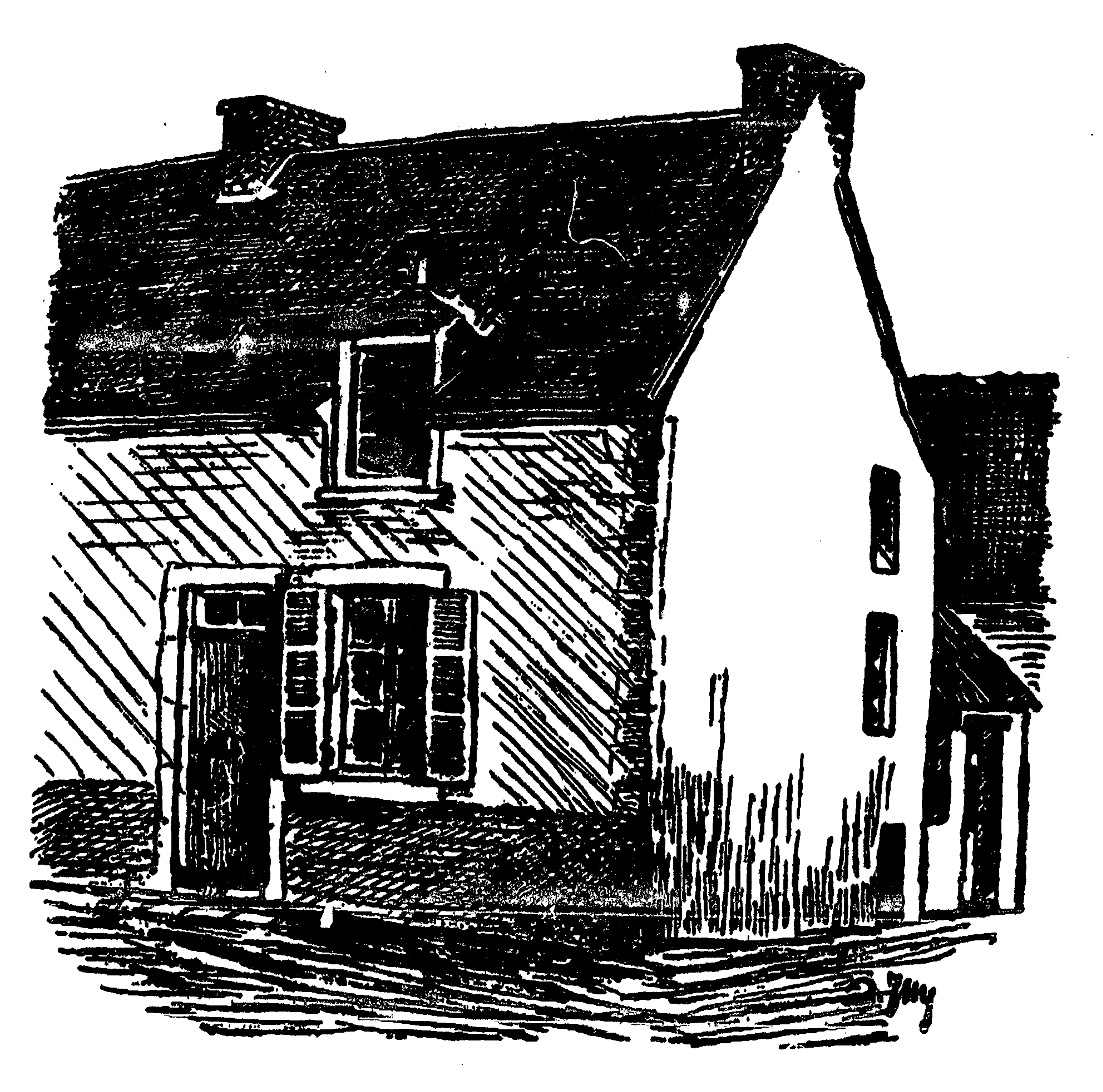


Ayant tiré un « bon numéro », Christophe Thivrier n'accomplit qu'une période militaire de trois mois à Montluçon,

d'octobre à décembre 1862. Puis, quelques mois après, en février et mars 1864, il fit encore deux mois.

C'était un solide gaillard, bien musclé, de taille moyenne (1 m. 65 selon son livret militaire), aux yeux bruns, aux cheveux châtain clair, au teint mat, fréquent chez ceux qui travaillent à l'abri du grand air et du soleil.

Au retour du régiment, avec ses économies d'ouvrier mineur, — sa famille lui laissait sa paye ou à peu près, — il conçut l'idée de faire bâtir une petite maison, de moitié



La maison de Christophe Thivrier

avec sa sœur. En 1865, l'idée était réalisée; la modeste maison était élevée au village des Remorêts, sur les confins de la commune de Commentry. Ce devait être le foyer d'une nouvelle génération. Trois ans après, en effet, Christophe Thivrier y amenait sa jeune épouse, Marie Martin, qu'il avait connue à Larequille où elle habitait chez un oncle, et qu'il venait d'épouser, le 15 novembre 1868. Elle était instruite, forte et courageuse. C'était la compagne rêvée pour la réalisation des projets que formait le jeune homme.

Arrivé en effet à une certaine maturité d'esprit, il ne tolérait plus que malaisément la servitude de la mine. Il avait refusé un poste de chef-mineur, « ne voulant pas, avait-il dit, commander à ses camarades ». Il ne voulait surtout pas commander au nom de la Compagnie dont il voyait les abus avec, déjà, un esprit de révolte. Un rapport de cette époque, fait à l'Académie par M. Louis Reybaud, note qu'en vingt ans la production moyenne de chaque salarié, mineur, employé, trieur, ingénieur, s'était élevée de trois hectolitres un quart par jour à quatorze hectolitres. Un ouvrier intelligent était amené à s'indigner qu'on ne lui payât que quatre ou cinq francs par jour pour un travail qui rapportait vingt-cinq ou trente francs aux actionnaires. Encore était-ce là une moyenne. Dans un banc large, un piqueur pouvait abattre deux cents ou trois cents francs de charbon par jour !

Comment ne pas admettre que, déjà, la constatation de la grande injustice sociale ait frappé la conscience de Christophe Thivrier? Mais, pour l'instant, il n'apercevait les possibilités de libération ouvrière que sous l'angle politique. On était à la fin de l'Empire. Napoléon III était venu à Montluçon en 1864. Les mineurs avaient été convoqués pour faire la haie sur le passage du monarque et les paysans-mineurs de Durdat ou de Commentry, natures fortement trempées,

n'avaient guère l'âme de courtisans! L'idée républicaine, latente dans l'Allier, avait de rudes partisans sous les toits de chaume de la région. Et, parmi tous, Christophe Thivrier se dépensait déjà en propagande. Depuis 1865, il avait pris un certain rôle, combattant les idées et les candidats de l'Empire, évoquant le danger de la guerre que tout le pays redoutait.

Pour cette propagande, il fallait être libre, rompre les attaches avec la mine, qui faisait une pression politique énorme et envoyait son directeur, Stéphane Mony, à la mairie, au Conseil général, au Corps législatif, tandis que siégeaient à l'asssemblée municipale des impérialistes comme les actionnaires Rambourg ou Martenot. Aussitôt marié, Christophe Thivrier ne retourna plus au puits. Il s'embaucha au chemin de fer, où il travailla trois mois, au début de 1869, comme poseur sur la ligne de Gannat, alors en pleine construction. Pendant ce temps, les soirs, il apprenait à faire le pain chez un parent et, en août 1869, il ouvrait une boulangerie derrière sa maison, aux Remorêts.

Ce fut du reste un étrange boulanger. Bien plus préoccupé par la propagande républicaine que par sa profession, il négligeait complètement sa clientèle. Ses amis le venaient trouver alors qu'il était au travail. Il s'arrêtait pour causer. Pendant ce temps, le four se refroidissait. Le pain ne cuisait pas. Une autre fois, il oubliait de le retirer à temps et toute la fournée était abominablement desséchée. Cela lui attirait mille désagréments.

Qu'importaient ces misères quand l'élan républicain du 4 septembre 1870 venait récompenser le militant de son effort! Il devint vraiment le protagoniste local de la jeune République. Un besoin d'union poussait les travailleurs à s'entretenir de leurs espoirs politiques. Ils venaient au débit de Christophe Thivrier, qu'ils commencèrent d'appeler

d'un diminutif familier : *Christou.* Christou continuait de les visiter, d'entretenir leur ardeur, en faisant son commerce de boulanger auquel, vers 1871, il adjoignit la vente en gros des vins d'Auvergne. Mais toute cette propagande se faisait avec assez de mystère, à cause de la surveillance de l'administration, restée nettement bonapartiste.

La Marianne.

C'est vers 1872 que se constitua la « Marianne », société secrète républicaine.

La République, en effet, plus menacée que défendue par les Thiers et les Mac-Mahon, n'avait apporté aucune liberté de réunion. Localement, les autorités étaient impérialistes. Le député à l'Assemblée constituante de Bordeaux, Charles Martenot, avait voté *non* au moment de la constitution de la République. La municipalité reflétait ces sentiments. Impossible, contre ces divers pouvoirs, de tenter une action républicaine au grand jour. Quelques démocrates formèrent bien, en 1872, une société de secours mutuels, dont fit partie Thivrier, mais les discussions politiques y étaient interdites. Alors on se réunit tout de même, en se cachant.

Au-dessus du four de la boulangerie était une petite pièce, autant grenier que chambre. On prit l'habitude, des Remorêts, de Pourcheroux, de la Bregère, d'y venir le soir et, serrés là, une vingtaine de « conspirateurs » jurèrent de défendre la « Marianne », la belle République idéale au bonnet phrygien. Comme il faisait très chaud, on appela le dessus du four *l'Afrique.* Et ce fut le moyen de se convoquer sans attirer l'attention : « Nous allons en Afrique ce soir, tu sais ! »

Mais bientôt la pièce exiguë ne suffit plus aux mariauneux, devenus nombreux. Ils allèrent se réunir dans les champs

par les nuits de beau temps, changeant chaque fois de place, postant des sentinelles autour du groupe, se tenant couchés dans l'herbe pour éviter d'être remarqués de loin.

Comme jadis pour les carbonari, que les marianneux ne faisaient qu'imiter, une série de signes permirent de se reconnaître entre affiliés et d'éviter ainsi les intrus ou les espions. En entrant dans un café, un marianneux avait une façon de dire : *il fait beau temps*, qui le signalait à l'attention de ses camarades. Les initiés trinquaient en choquant le verre une fois par le fond, une fois par le haut. Celui qui tendait la main frappait deux fois avec le pouce, on lui répondait par une triple pression. Quant aux convocations, elles étaient remises dans un mouchoir, marqué de trois initiales, et écrites dans la forme d'une lettre d'une jeune fille donnant rendez-vous à son amoureux. Ces précautions, on le verra plus loin, n'étaient pas inutiles et le charme même de ces rites était bien fait pour plaire à l'âme sensible des mineurs.

En tout cas, la propagande de la Marianne n'était pas vaine. Le 22 novembre 1874, le Conseil municipal élu fut formé entièrement de républicains, marianneux pour la plupart. En tête venaient, avec 1.400 voix, Aujame et le docteur Pereton que leur situation sociale avait mis en vedette. Christophe Thivrier était élu avec 1.275 voix. La réaction bonapartiste était écrasée.

Le maire, Charles Martenot, fonctionnaire désigné par le pouvoir exécutif, eut ainsi à présider une assemblée d'adversaires. Le succès républicain était bien fait pour l'indisposer. Une police habile le renseigna sans doute sur les réunions secrètes des marianneux. La sous-préfecture et le parquet s'émurent. On décida une intervention de la force armée. Depuis janvier 1874, du reste, l'attention avait été mise en éveil. En novembre de la même année, la police réussit à

filer et à connaître le nom de quelques affiliés. Mais ils se réunissaient alors au Pré-Gigot et au bois qu'il était impossible de cerner. Il fallut agir par ruse et par trahison.

Les marianneux avaient la plus entière confiance en leurs camarades. Ils ne pouvaient soupçonner que, parmi eux, quelqu'un pût les vendre. C'est pourquoi ils n'attachèrent aucune créance à l'avertissement que leur donna la femme de Christophe Thivrier. Elle avait entendu à l'auberge un nommé B... dire à un de ses parents : « C'est l'autre semaine qu'on va les prendre. Puis on ira aux Raynauds et ce sera le plus gros lot. » Les marianneux haussèrent les épaules : « Ah ! si on voulait écouter les femmes !... »

La trahison n'était malheureusement que trop exacte. Le 10 février 1875, comme Thivrier revenait chez lui d'une livraison lointaine, il rencontra des amis qui lui racontèrent qu'on venait d'opérer de nombreuses arrestations. Voici ce qui s'était passé.

Vers neuf heures et demie du soir, de nombreux gendarmes, sous la direction du sous-préfet, du procureur, du juge d'instruction et du capitaine, avaient cerné le Grand-Pré et s'étaient avancés à un signal. Ce signal, c'était B..., l'un des marianneux, qui l'avait donné. Il avait, comme par inadvertance et malgré la défense formelle qui était faite par l'association, flambé une allumette. Aussitôt, les brigades de gendarmes et le commissaire, cachés dans les wagons d'un train de la mine arrêté à proximité, firent irruption en tirant des coups de feu. Juste les marianneux étaient en train d'initier un camarade, Penny. Et celui-ci, qui avait les yeux bandés, fut arrêté ainsi que douze de ses compagnons. Dans le brouillard intense qui régnait sur le pré, les autres purent s'échapper.

Dans la nuit, le Préfet, prévenu, arriva de Moulins. On interrogea les citoyens arrêtés et, sous une escorte nom-

breuse, on les conduisit à Montluçon. Puis on fit des perquisitions en règle. Le procureur général s'en mêla, d'autres arrestations furent opérées. Ce fut un très gros événement dans la région.

Finalement, devant le tribunal correctionnel, dix-huit prévenus furent conduits, jeunes gens de vingt à vingt-cinq ans, dont le crime avait été de vouloir défendre la République ! Et pourtant le procureur *de la République* requit une peine sévère contre eux ! Dans la salle, on avait pris des mesures d'ordre exceptionnelles. Des soldats, baïonnette au canon du fusil, étaient placés au milieu de la foule. Le président essaya vainement d'obtenir des renseignements. Chaque prévenu se prétendit affilié depuis peu de temps et indiqua comme parrains le nom de gens qui étaient décédés. L'un d'eux, se moquant agréablement du tribunal, dit que le but de l'association secrète était de ramener le prince impérial en France ! Mais nul ne s'y trompa et ce fut bien *comme républicains* que, par application de l'article 13 de la loi royaliste de 1843 sur les clubs et les sociétés secrètes, les prévenus furent condamnés. Deux d'entre eux, qui parurent des « meneurs », Myoux et Joseph Moreau, dit Général, obtinrent treize mois de prison ; seize autres prévenus, Penny, Duboisset, Guillaumin, Lainard, Michard, Lafanechère, Saillard, Brunat, Mialle, Ricroc, Joseph Martin, Champommier, Thomas, Mercier et Lafon, furent condamnés à six mois de prison.

La Marianne cependant n'était pas morte, et une grosse partie de ses adeptes continuèrent (avec simplement plus de prudence encore) une propagande que la crise traversée par la République rendait indispensable.

Quelques années plus tard, en effet, en 1876, les maires furent choisis par le pouvoir exécutif parmi les républicains de chaque commune et Commentry put se réjouir de voir

arriver au pouvoir communal des affiliés de la Marianne. Mais ce succès fut de courte durée. Le Coup d'État se préparait. Le 27 juillet 1877, le maréchal de Mac-Mahon et le ministre de Fourtou révoquaient la municipalité de Commentry et dissolvaient le Conseil municipal où siégeait Christophe Thivrier. Quelques jours après reparaissaient, dans une commission municipale, des impérialistes : Ch. Martenot, Pitiot, Barbran, Carion, etc.

Le 20 août, un arrêté préfectoral ordonna la fermeture du débit de Thivrier où la propagande républicaine se faisait activement ! Pendant quatre mois, la maison fut ainsi interdite aux mineurs, surveillée par des mouchards, et ce n'est que le 20 décembre 1877 que le préfet d'Ormesson rapporta son arrêté.

L'orage était passé. En octobre 1877, avait eu lieu la réélection des 363 et Commentry avait donné une majorité énorme au républicain Chantemille : 1.917 voix contre 962 au bonapartiste Stéphane Mony, directeur de la mine et ancien député, pourtant candidat local.

Le 24 décembre, le Préfet ordonna à Ch. Martenot et ses collègues de se démettre de leurs fonctions. Ils eurent l'audace de résister. Il fallut les suspendre et nommer une nouvelle commission municipale composée des membres de l'ancien Conseil. Christophe Thivrier revenait aux affaires communales.

Il s'y maintint par les élections municipales du 6 janvier 1878, où il arrivait presqu'en tête de la liste républicaine avec 1.793 voix, alors que les chiffres extrêmes de suffrages étaient 1.869 et 1.441. La municipalité fut de nouveau républicaine, composée d'Aujame, docteur Pereton et Desgranges, mais républicaine modérée — opportuniste, suivant la formule de Gambetta. Thivrier et les travailleurs commentryens commençaient à ne plus se contenter de cette for-

mule. Ils cherchaient leur voie. Le socialisme allait la leur indiquer.

Le Socialisme triomphe à Commentry.

Pour comprendre avec quel enthousiasme l'idée socialiste fut accueillie à Commentry, il faut connaître le caractère des habitants et la situation, particulièrement pénible, où se trouva tout à coup la classe ouvrière pendant les premières années de la République.

Le rapport de M. Reybaud, auquel il était fait allusion plus haut, paraît avoir noté avec assez de justesse l'état d'âme de la population laborieuse.

Nés pour la plupart dans la région et comptant y mourir, les mineurs s'étaient jetés au travail avec un courage sans exemple. Ils avaient fait accroître sans cesse la production aux dépens de leur santé et de leurs forces. Ils avaient montré, par des actes de dévouement inouïs, qu'ils étaient presque inconscients du danger et, en tout cas, que nulle forfanterie ne les poussait à risquer leur vie. « Ce sont, disait M. Reybaud, des âmes simples, crédules, portées au merveilleux, mais, en ce qui touche à leur devoir d'état, d'une trempe incomparable. » Et il concluait : « Il y a là des natures fortement accusées, quoiqu'elles restent communes, une ambition sournoise et une âpreté au gain qui cherchent des issues et ne se contentent qu'à demi... »

C'était, à la fois, un très vif éloge et un reproche injuste. Les travailleurs commentryens n'avaient aucune âpreté au gain. Pourtant l'envie eût pu naître chez des malheureux qui touchaient un salaire très maigre en produisant un revenu considérable, tandis que le directeur, Stéphane

Mony, érigeait son château somptueux de Blomard. Non, à la vérité, ils n'étaient pas envieux.

Mais ils avaient fait preuve de trop de servilisme et ils devaient commencer à s'en montrer las. Les maîtres de la mine étaient devenus parfois, grâce aux suffrages ouvriers complaisants, les maîtres de la mairie. C'est le directeur, on l'a vu, qui s'était fait élire Conseiller général et membre du Corps Législatif sous l'Empire. Aucun organe social ne fonctionnait sans la Compagnie. Elle avait installé une école de Frères et elle y recrutait ses contremaîtres, exclusivement, pour montrer de quel ostracisme elle comptait frapper l'école laïque naissante. Avec les actionnaires de la Forge (appartenant à la Compagnie Châtillon-Commentry), elle régentait la commune, allant jusqu'à menacer le Conseil de briser tout rapport, au moment de l'établissement de la prise d'eau, si on n'acceptait pas d'entrer dans ses vues. Le capitalisme avait fondé l'église, l'hôpital, les ouvroirs. Malades, vieillards, jeunes filles, enfants, tout le monde était tributaire, en apparence, des puissances financières du lieu.

Le 28 septembre 1873, on fit une *Fête du Travail*, dont les détails furent publiés en un livre peu rare, même aujourd'hui. Et l'étonnement saisit à chaque page. On avait pu obliger la population commentryenne entière à venir, en un cortège énorme, conduire le directeur de la mine de son château à l'église : « plus de 2.000 ouvriers, en habit de fête et cravatés de blanc, suivant par files de quatre, divisés en groupe, dans un ordre rigoureux, précédés de leurs bannières et sous la conduite de leurs chefs portant un brassard tricolore ».

Au roulement des tambours, s'avançaient également, sous la conduite des religieuses et des Frères, les petites filles couronnées de blanc et les garçonnets. Devant la bannière

principale marchait le directeur, suivi de soixante-cinq des vétérans de la mine « portant un brassard bleu, sur l'écusson duquel était écrit, en chiffres, le nombre de leurs années de travail continu à la mine ». Ainsi, on forçait les vieux travailleurs à prendre les insignes de leur servitude. Devant l'église, au signal donné par M. Mony, « toutes les têtes s'étaient découvertes et tous les genoux avaient fléchi ». Un mariste, le père Mangeret, avait prononcé une ardente allocution, se félicitant « qu'un si beau spectacle fût offert aux regards des hommes et des anges ».

Sur le perron du château directorial, avec une mise en scène bien faite pour frapper les âmes simples et soumises, M. Mony avait donné l'accolade aux vieux ouvriers et avait prononcé un discours où, avec une habileté remarquable, il avait à la fois manié l'éloge et la menace. Ayant fait mille compliments de ceux qui, sans lassitude, tiraient des fortunes du sous-sol, il avait abordé la question politique, célébré en une image la dangereuse idée bonapartiste, la nécessité de l'union de l'Autorité à la Liberté et il avait dit un mot des « doctrines insensées et coupables de l'Internationale », rappelant qu'il avait congédié des ouvriers qui professaient ces théories et que, « s'il en connaissait d'autres, il leur donnerait à l'instant leur quinzaine ».

Ainsi M. Mony avait appris à beaucoup de travailleurs que quelques-uns de leurs camarades avaient formé un grand rêve d'égalité sociale. Le socialisme a eu cette chance d'être vulgarisé en France plus encore par la critique qu'en ont faite ceux qu'il menaçait dans leurs privilèges de fortune, que par l'action de ses propres militants.

Vers 1879, un mécontentement général grandissait parmi la classe ouvrière. La Compagnie, comme pour jeter un dernier défi à la liberté, venait d'établir une coopérative patronale où les salariés étaient contraints de s'alimenter,

voyant ainsi augmenter leur sujétion et s'accroître les bénéfices capitalistes. Cette fois, c'en était trop. Justement il y avait un chômage intense de cinq ou six jours par mois. Cinquante-six ouvriers étaient complètement sur le pavé. Le Conseil s'occupa d'eux et ne put que faire une collecte entre ses membres. Mais nul parti ne pouvait apporter aux mineurs ou aux forgerons l'espoir d'une libération. Le parti républicain, auquel ils s'étaient livrés d'un si magnifique élan, les traitait en parents pauvres. Pour Gambetta, comme pour Stéphane Mony, il n'y avait pas de question sociale, il n'y avait que *des* questions sociales. Aujame, Péreton et les autres opportunistes commentryens prétendaient rester avec Gambetta. Christophe Thivrier et ses camarades se séparèrent d'eux.



Un jour, passa un militant socialiste, Chabert. Il fit deux réunions au café de la Houillère — depuis café de la Mine — et, bientôt après, Jules Guesde, alors dans toute la fougue de sa jeunesse, vint à Commentry après être passé à Montluçon. Ce fut comme une révélation. L'image des misères que subissaient les mineurs leur remontait à l'esprit. Ils refaisaient des calculs qui leur permettaient de mesurer la fortune de la Compagnie, spoliatrice d'une richesse locale appartenant autrefois à tous. Ils voyaient tout à coup le fossé creusé entre les deux classes sociales dans la production moderne : capitalisme et salariat. L'initiation de Chabert, complétée par l'appel âpre de Guesde, eut tant de succès que la police s'émut. Une femme apprit que des agents devaient « enlever » Jules Guesde. Christophe Thivrier le mena en voiture une nuit, par des chemins détournés, jusqu'au delà de Montluçon. Et Guesde fut sauf pour le coup.

L'idée semée germa vite. Il suffisait que, pour la faire propager davantage et la faire aimer, se levât dans le pays un homme de cœur ayant, par sa situation de travail, une indépendance complète vis-à-vis des Compagnies. Christophe Thivrier fut cet homme. Il avait saisi, avec sa culture politique déjà grande, toute la beauté du socialisme. Le Comité républicain s'étant dissocié par la séparation des socialistes et des opportunistes, il fonda, en décembre 1880, avec nombre d'anciens marianneux et notamment François Renaud, forgeron, le *Cercle républicain*, montrant par le choix du titre que sa préoccupation essentielle était d'affermir le régime républicain en l'orientant dans le sens démocratique. D'autres militants s'étaient affirmés dans les communes avoisinantes : à Montluçon, à Néris, surtout dans le bassin houiller, à Montvicq et Bézenet. De nombreux rapports s'établirent entre les socialistes et les radicaux qui, comme Boissier, avaient sinon un idéal commun, du moins des revendications immédiates communes.

L'ardente propagande de Christophe Thivrier porta vite ses fruits à Commentry.

Aux élections municipales du 9 janvier 1881, il était élu le premier avec 1.299 voix, puis venaient quelques opportunistes. Enfin, au ballottage, plusieurs socialistes entraient également au Conseil, obtenant de 1.117 à 1.153 voix.

***

A partir de cette élection, Christophe Thivrier joua un rôle très important au Conseil municipal. La municipalité prétendit lui laisser la charge de l'administration de la commune. Il répondit fort justement au docteur Péreton, adjoint, que le Préfet n'avait qu'à nommer un maire respon-

sable. Le commissaire voulut faire porter à sa guise les convocations des conseillers. Le « premier conseiller » lui enjoignit hautement d'avoir à observer la loi.

Le 20 mars 1881, Thivrier faisait son début à la présidence du Conseil municipal comme premier conseiller élu. Il s'en tira fort bien et les assistants durent convenir qu'un ancien mineur faisait montre d'autant de bon sens et de tenue qu'un gros actionnaire. Pourtant, il n'eut pas encore directement le pouvoir communal. Le Gouvernement nomma à la mairie des opportunistes : Desgranges, maire, et Confesson, adjoint. Ce fut le premier élu qui les installa.

Néanmoins, aux yeux de tous, « Christou » était, à partir de ce moment, le guide sûr et toujours accueillant à qui on s'adressait pour les affaires municipales. Il était surtout le porte-parole des travailleurs et, au Conseil, il éclairait toute discussion de la pensée socialiste.

Les mineurs de Commentry eurent à subir des tracasseries sans nombre, à cause même de l'attitude politique qu'ils venaient de prendre aux élections municipales. La direction chassa 152 des « meneurs ». Les autres se mirent en grève. Ce fut la misère. Thivrier demanda au Conseil de voter 25.000 francs de secours et de recourir pour cela à un emprunt. Mais les considérants étaient une déclaration révolutionnaire :

... Considérant qu'il est du devoir de la société *d'assurer* la vie de ceux de ses membres qui, par leur travail, permettent l'existence de tous... Considérant que, tant que l'État se soustraira à son devoir, il appartient aux communes de le remplir...

Le Conseil, enthousiaste (sauf le maire Desgranges), vota la proposition à l'unanimité. A cette même séance (12 juin 1881), une autre résolution fut votée qui marquait mieux

encore l'orientation de l'assemblée municipale, nettement séparée de son maire opportuniste :

Considérant qu'en aliénant une propriété aussi nationale que les mines de Commentry, l'État a permis l'exploitation des travailleurs occupés dans ces mines,

Qu'il est, par suite, de son devoir d'empêcher cette exploitation d'être poussée à un degré tel qu'elle menace l'existence des travailleurs;

Considérant, d'autre part, qu'en mettant dans la présente grève un certain nombre de brigades de gendarmerie et de compagnies de ligne à la disposition de la Société anonyme Commentry-Fourchambault, l'État est sorti de la neutralité et est intervenu réellement en faveur de cette dernière.....

Un tel langage devait étonner et scandaliser l'administration. Le Préfet annula les délibérations et, le 14 juin (on était expéditif alors!), le Sous-Préfet en personne faisait transcrire l'arrêté d'annulation au registre, à la Mairie. Cela n'émut pas outre mesure Thivrier qui continua de demander au Conseil de pratiquer une administration vraiment républicaine. Il fit adopter, souvent contre la volonté du maire, une foule de propositions, la construction d'écoles notamment, avec une déclaration nette en faveur de l'instruction laïque. Un jour, le Conseil protesta contre le conseil de revision qui n'avait pas tenu compte de l'ordre des propositions de dispenses. Ce n'était plus, certes, une assemblée d'esclaves ou de muets qui était à la tête de Commentry !

Pourtant, la grève ayant avorté, de larges coupes sombres furent faites dans les rangs des militants. Un certain nombre de conseillers furent forcés de quitter le pays. Il y eut, en avril 1882 et en mai, des élections complémentaires. Enfin, le 4 juin, par application de la nouvelle loi organique municipale, le Conseil, complété tant bien que mal (des oppor-

tunistes s'y étaient glissés), fut appelé à élire lui-même son maire *pour la première fois.*

Et le premier maire élu de Commentry fut Christophe Thivrier. Parmi 22 conseillers présents sur 27 en exercice, il obtint 17 voix. On lui adjoignit deux de ses amis, Bonneau et Beylot, comme adjoints.



Déjà conseiller d'arrondissement, le maire socialiste de Commentry — premier maire socialiste de France — eut vite une grande popularité. Il atteignait alors quarante ans. Il portait la barbe et les cheveux longs, comme il était d'usage chez les républicains de ce temps, et les photographies du moment le montrent, au milieu du Conseil, avec ce visage éclairé par l'intelligence vive des yeux et cet air de franchise, de dignité et de bonne humeur qui, de suite, lui conquérait les sympathies.

Il travaillait durement, pour rattraper le temps consacré aux affaires publiques. Depuis 1879, il avait laissé la boulangerie et, comme il avait une aptitude égale à toutes choses, il s'était improvisé briquetier et petit entrepreneur de constructions. Plus tard, il prit même quelques lots de terrassements dans l'établissement du chemin de fer économique. C'est qu'il fallait bien nourrir la famille nombreuse qui était venue : trois fils et, plus récemment, une fille. D'autant plus que la clientèle avait été disséminée après la grève de 1881 et que, la haine bourgeoise s'exerçant, les affaires commerciales périclitaient.

Tant d'occupations causaient à Thivrier un surmenage continuel. Il habitait toujours sa petite maison des Remorêts, à trois kilomètres de la ville. Parfois, un mariage venait à la mairie. On courait chercher le maire. Et le maire arri-

vait, en sabots, ayant quitté la tuilerie pour procéder à la cérémonie. Il s'excusait et personne ne lui gardait rancune de ce léger retard. Car il avait une gaieté et une cordialité auxquelles nul, ami ou adversaire, ne résistait.

Il parlait, avec ses concitoyens, le langage coloré et amusant qui, à Commentry, tient lieu de patois et qui n'est qu'un français écorché, mais si joliment ! Et c'était une joie pour les gens de la région de trouver un maire causant leur langage, au lieu des fonctionnaires compassés et solennels de jadis. Le vendredi, jour de marché, les cultivateurs, qui descendaient de tout le canton de Marcillat, s'arrêtaient aux Remorêts. Et c'étaient des plaisanteries, des histoires narrées avec sel, qui ravissaient chacun : « *Ço sacré Christou, ô lé enragea !* »

***

C'était un instant de gaieté, dans une lutte par ailleurs âpre et décevante. La situation municipale était difficile. Les Compagnies multipliaient les obstacles aux élus socialistes. La Forge menaçait de fermer ses écoles pour mettre dans l'embarras la commune. L'administration elle-même se faisait tracassière, prétendant imposer sa volonté dans le choix des soutiens de famille. En septembre 1882, le Sous-Préfet faisait convoquer en cachette le Conseil d'arrondissement pour que Christophe Thivrier n'y pût venir, et celui-ci protestait contre ce scandale dans une lettre pleine d'humour qui fut insérée par le journal parisien *le Mot d'Ordre*, de Valentin Simond.

Thivrier faisait front à tous ses adversaires, bravement. Il continuait, au Conseil, de manifester la pensée ouvrière, faisant voter (14 juillet 1882) un vœu pour la *suppression de la Coopérative de la Forge* qui ruinait le petit commerce ; un

vœu demandant la *suppression du budget des cultes* et l'emploi du budget à la construction de maisons d'école et à l'alimentation de caisses scolaires ; un vœu en faveur de la *suppression de l'octroi*, qui est, disait-il, un « impôt par tête » et qu'il conviendrait de remplacer par une taxe « proportionnelle à la fortune ».

Un peu plus tard (13 mai 1883), il demandait « que la *Constitution fût revisée* dans le sens le plus démocratique, afin de faire cesser les craintes des républicains sincères et de mettre fin aux ambitions, aux espérances et aux tentatives réactionnaires des partis monarchiques ».

A la même époque, le nom de place du Quatorze-Juillet était donné à la place du Marché. Tous ces actes, on le voit, étaient dictés par le plus pur républicanisme.

Mais les difficultés naissaient dans le milieu ouvrier même. Après la grève, le groupe socialiste avait été dispersé. Dans le Conseil, quelques membres opportunistes, adroitement stylés par les adversaires, faisaient une opposition sourde. Un jour, l'achat d'un terrain, pour une construction communale, ne fut pas ratifié par la majorité du Conseil. Les bons lieutenants étaient partis. Beylot, adjoint, était contraint d'aller chercher du travail à Paris. D'autres furent intimidés et, en 1884, à la veille des élections municipales, n'acceptèrent plus de figurer sur la liste socialiste. Les adversaires triomphaient grâce à leurs manœuvres d'enveloppement. Christophe Thivrier, un instant découragé, ne présenta pas de liste. Et les opportunistes, ne sentant plus de résistance, revinrent à la mairie avec Aujame à leur tête.



Le Parti Socialiste ne subit là qu'une courte éclipse. L'excès même des mesures de rigueur prises par les oppor-

tunistes à la mairie fut mal jugé par la population. On ne comprit pas les révocations d'employés, le refus de constituer un tribunal de prud'hommes, et on s'étonna du verbiage des nouveaux élus dans les séances du Conseil. Ces séances étaient d'ailleurs d'un comique achevé. Les travailleurs y venaient assister avec Christophe Thivrier lui-même et la conversation s'engageait, coupée de lazzis que l'autorité du maire Aujame — devenu député au scrutin de liste de 1885 — ne parvenait pas à réprimer.

Les opportunistes, qui étaient tout puissants en France, essayèrent de se venger, et de cette époque datent les premières tracasseries que la police et la régie firent subir à Thivrier. Il n'était pas de jour où le commissaire, les gendarmes, les « rats de caves » ne montent aux Remorêts. On procédait toutes les semaines au recensement de ses vins. On cherchait à exaspérer Christou, à provoquer un mouvement de colère. Il avait bien parfois un mot vif, mais il redevenait calme, haussait ses robustes épaules et partait, laissant les employés de la Régie en face des fûts, bondonnés à coups de maillet, dans la cave à moitié inondée. Et il riait de sa malicieuse vengeance.

Cependant, les amis sincères que comptait Christophe Thivrier s'indignaient contre tant de mesquines embûches, dont le but purement politique n'échappait à personne. Les quatre années de la municipalité opportuniste ne traduisirent que l'impuissance et l'esprit de réaction sociale des adversaires du socialisme.



L'élection de 1888 fut un véritable soulagement. La liste opportuniste fut écrasée. Elle n'obtint que 1.250 voix et le député-maire Aujame arriva dernier avec 1.080 voix. La liste

socialiste presque entière était élue et Thivrier venait en tête avec 1.750 voix, distançant ses collègues de 150 voix. Il fut réélu maire par 20 voix. 6 s'étaient portées sur Desgranges, qui accepta d'être premier adjoint, mais devint rapidement le centre d'une opposition opportuniste.

Le Parti Socialiste marqua, de nouveau, sa conquête par une éclatante affirmation de ses idées. Traduisant en termes heureux et énergiques la pensée de ses camarades, Christophe Thivrier fit adopter des vœux nombreux qui mériteraient une analyse attentive, car ils résument tout un programme de réformes :

Vœu pour établir un minimum de salaires et pour diminuer les heures de travail.

Vœu en faveur de la suppression des petites cotes foncières.

Vœu pour la suppression des coopératives patronales.

Vœu pour l'organisation de l'inspection du travail, confiée aux conseillers prud'hommes et aux délégués des Syndicats.

Demande d'amnistie aux condamnés politiques.

Vœu pour l'abrogation de la loi de 1872 contre l'Association internationale des travailleurs.

Vœu en faveur de l'armement général du peuple.

Vœu tendant à ce que des pénalités sévères atteignent les patrons qui apporteraient des entraves à l'organisation des syndicats.

Enfin, le Conseil forma une Commission du travail de six membres dont le rôle devait être « la protection du travail, le développement des associations syndicales, la lutte contre le chômage, les crises, les conflits que soulèvent les questions de travail. »

C'étaient là de nobles préoccupations qui inspiraient Thivrier et ses collègues, et les félicitations chaleureuses que votait en août 1888 la Chambre syndicale des ouvriers de Commentry étaient largement méritées.

Mais plus l'action socialiste devenait intense, plus grandissait l'émoi des partis d'opposition qui intriguaient en

haut lieu pour faire frapper le maire de Commentry à la première occasion.

Christophe Thivrier traqué.

L'occasion ne tarda guère.

Du 28 octobre au 4 novembre 1888, se tint à Bordeaux un Congrès national des Chambres syndicales. Des événements tumultueux s'y produisirent entre la police et les congressistes. Toute la France ouvrière protesta contre l'attitude de la police. Un grand nombre d'adresses de sympathie furent envoyées au Congrès, une notamment de la Chambre syndicale des ouvriers de Commentry. Par une astucieuse manœuvre d'un journal opportuniste de l'Allier, la *Démocratie*, la presse locale publia l'adresse des socialistes de Commentry en la signant du nom de Chr. Thivrier, *maire*.

Le Préfet demanda des explications. Thivrier rétablit les faits par lettre du 10 novembre et montra qu'il avait agi comme simple particulier. Même il produisit la lettre authentique, revenue de Bordeaux. Rien ne put désarmer la haine administrative. Le 23, il était suspendu pour un mois, pour avoir « usé de sa qualité de maire dans une correspondance politique ». Le 14 décembre, un décret du Président de la République le révoquait.

Le Conseil municipal éleva une vive protestation et l'attitude de l'adjoint Desgranges, qui refusa de s'y associer, ne fit que souligner le sens de la manœuvre opportuniste.

« Christou », loin d'être atteint par cette mesure arbitraire, comme par celles qui suivirent, vit croître sa popularité.

La révocation n'était pour ses adversaires qu'une demi-satisfaction. Ils s'employèrent à l'atteindre dans sa réputation commerciale, dans ses ressources, et même dans son honneur.

Par application de la loi de 1884 sur les Syndicats, un

certain nombre de travailleurs de Commentry s'étaient groupés en une organisation totale. On voulut voir là un délit, le groupement n'étant autorisé que *par profession*. Onze syndiqués furent appelés en correctionnelle. Il y avait naturellement Christophe Thivrier. Il fut, avec ses camarades J. Dumazet et Larpin, condamné à 25 francs d'amende.

Peu après, la *Démocratie* commença une campagne de dénigrement commercial. Elle somma la Régie de prendre des échantillons de vin chez Thivrier. Le vin fut reconnu bon et la feuille opportuniste fut condamnée pour diffamation, après une éloquente intervention de Millerand, alors à ses débuts d'avocat.

La Régie revint à la charge, sur les instances de la Préfecture. On voulut voir quelques irrégularités dans les livraisons de vins. Dans le commencement de l'année 1889, on fit à Christophe Thivrier vingt-huit procès-verbaux ! Il y eut de longs débats en correctionnelle. L'affaire traîna jusqu'en juin et tourna à la pleine confusion de l'administration des Contributions indirectes. Mais c'étaient des dépenses excessives pour le militant socialiste.

On inventa alors une absurde histoire. « Christou » aurait menacé de son *gouyat*(1) les deux employés de la Régie auteurs des vingt-huit procès-verbaux. Une rapide enquête démontra la fausseté de cet incident, relaté du reste un mois après la date où il aurait eu lieu. Un des agents de la Régie, qui avait prêté son nom à cette machination, vint en plein café se traîner aux genoux de Thivrier, lui embrassa les mains, lui avoua son mensonge. Et Thivrier pardonna, ne porta pas plainte.

Mais, cette fois, l'opinion publique s'était émue. La haine stupide de ses adversaires faisait plus pour grandir Christou

(1) Outil dont on se sert dans l'Allier pour émonder les haies.

que toute son admirable propagande. Une souscription fut ouverte dans le journal *le Socialiste* (que la jeune Fédération des Travailleurs de l'Allier venait de fonder) pour acheter un *gouyat d'honneur* à la victime des manœuvres opportunistes. En peu de jours, plus de deux cents francs furent ramassés. C'était, pour les donateurs, l'occasion de manifester leurs sentiments en des termes parfois amusants et tel, qui donnait 0 fr. 50, signait : *un qui voudrait voir Christou avec un dâ* (la grande faux des révolutions paysannes). On fit un petit gouyat-épingle argenté, qui se vendit 1 fr. 50, et que tous les mineurs portèrent sur leurs cravates. Et le gouyat eut tant de vogue qu'il devait devenir l'emblème du Parti Socialiste Révolutionnaire, constitué quelques années plus tard. On évoqua même, à la campagne, la Révolution sous une appellation symbolique : « la fête aux gouyats ».

L'élection au Conseil général approchait. Elle fut fixée au 28 juillet 1889. Le Parti Socialiste y porta Christophe Thivrier, par protestation « contre les poursuites iniques, les injures et la révocation dont il avait été l'objet ». Sa candidature eut un sens plus élevé par ailleurs. Il blâmait les campagnes meurtrières de Tunisie et du Tonkin, les manœuvres financières, la taxe protectionniste sur les blés, « toutes les hontes et les fautes du régime ». Il proposait de soutenir à l'assemblée départementale un programme de réformes ouvrières et paysannes. L'élection fut un triomphe pour le candidat socialiste, qui eut 2.379 voix. Aujame, le conseiller général sortant, fut tellement minorisé qu'il abandonna jusqu'à l'idée de conserver son mandat de député.



Car l'élection législative devait avoir lieu à fin septembre 1889.

Jusqu'alors, le Parti Socialiste n'avait pas envisagé la possibilité même de présenter des candidatures à ces sortes d'élections, trop coûteuses et d'un champ d'action trop large. En 1885, au scrutin de liste, les militants seuls avaient voté pour six camarades qui n'avaient pas fait campagne et avaient eu très peu de voix. Mais, cette fois, après le succès de Thivrier au Conseil général, l'enthousiasme était tel que le Groupe socialiste et le Conseil municipal ne doutèrent plus que le succès fût possible. On décida, bien malgré l'intéressé, que Christou serait candidat à la députation, et la campagne commença.

La campagne législative de 1889.

La campagne législative, à dire vrai, n'était pas chose facile. Sans doute, le rétablissement du scrutin d'arrondissement bornait la propagande à la seule circonscription de Montluçon-Est. Mais c'étaient quarante-deux communes à visiter, et le socialisme n'avait pénétré que dans une petite partie d'entre elles. Sans doute aussi, à Commentry et dans les environs, Durdat et La Celle, Thivrier allait être accueilli à bras ouverts. Il en serait de même à Bézenet et à Montvicq, où la population, essentiellement minière, connaissait et aimait le porte-drapeau du Parti Socialiste. Mais ailleurs ? Ni Thivrier, ni ses amis n'eurent cependant une minute de découragement. Ils partirent en campagne, visitant les bourgs les plus reculés, parlant devant des salles hostiles et désarmant les haines par leur crânerie et leur sincérité.

Un homme aida puissamment Thivrier dans cette campagne, et, malgré les fautes très lourdes qu'il put commettre à cette époque et depuis, il faut rendre hommage à l'activité, au talent de polémiste, à l'éloquence même de Raoul Fréjac, alors secrétaire de la mairie de Commentry.

Souvent « Christou » partait seul. Dans les très petites communes, aucune réunion ne se tenait. Le candidat socialiste connaissait quelque habitant d'opinion « avancée ». Il allait le voir. On prenait un verre. Les voisins arrivaient, s'asseyaient. C'était une conversation générale, dans laquelle Thivrier, en son langage imagé, moitié patois, moitié français, faisait luire l'idéal socialiste. On parlait des misères paysannes, de la République si difficilement implantée et que la majorité opportuniste était en train de déshonorer par des scandales retentissants. Les plus ardents parlaient de purifier le régime en faisant entrer à la Chambre un honnête homme, un travailleur aux mains calleuses, pour cracher les nécessaires vérités à la face des « tripoteurs ». Mais les vieux hochaient la tête. Il y avait toujours eu des « messieurs » élus dans le pays. Il était bien difficile d'obtenir des paysans, humbles et soumis, qu'ils votent pour « un de leur classe ». On causait longtemps et, comme il était tard, on empêchait Christou de partir. On lui trouvait un lit. Alors, sous la grande cheminée, la veillée continuait. On racontait des histoires, on chantait; et Christophe Thivrier était encore le plus enjoué de tous. La visite du candidat était devenue toute une fête. Le lendemain même, parfois, elle se prolongeait : Christou ne rentrait chez lui que le soir.

Il fallut bientôt aborder les communes plus importantes. On « fit » Marcillat, où Raoul Fréjac devait prendre seul la parole. Mais après son discours, sans l'en avoir averti, il annonça que le candidat allait exposer son programme. C'était la première intervention de Christophe Thivrier dans un milieu d'adversaires, pour la plupart bonapartistes, venus pour se moquer. Et le candidat parla. Il n'en fut pas gêné ou, du moins, il n'y parut pas. Il trouva des idées pleines de sens. Il eut, de suite, le talent de la riposte qui est indispensable à la réunion publique. Ce fut un début plus qu'honorable.

Alors, ayant reçu le baptême de la tribune, Thivrier multiplia les réunions. Et bientôt il s'y rencontra avec les autres candidats en de véritables joutes politiques où l'ancien mineur prit le dessus sur ses concurrents intellectuels.

Aujame, député sortant, avait abandonné la lutte ; le parti opportuniste traversait une crise. Une réunion de ses principaux élus, conseillers généraux ou municipaux, avait eu lieu. Tous revendiquaient le droit d'être candidats. Il s'était passé une scène qui rappelait l'arrivée de Cromwell au Long Parlement. Le rédacteur en chef de la *Démocratie*, le seul homme actif et intelligent du milieu opportuniste, Lucien Deslinières, avait dit leurs vérités aux ambitieux et s'était proclamé candidat à leur place.

Comme on était en plein boulangisme, les bonapartistes reprenaient l'espoir de triompher, grâce à une équivoque, et Ch. Martenot, leur candidat, ancien député et ancien sénateur, s'était modestement intitulé *révisionniste*. Ce qui n'empêchait pas un nommé Bazire, un de ces candidats errants venus dans le pays à l'ombre du « cheval noir », de se réclamer également du nom du général factieux.

Enfin Boissier, ayant attiédi un peu son radicalisme et déjà connu pour ses nombreuses tentatives électorales, persistait à solliciter la chance.

Avec Christophe Thivrier c'était donc cinq candidats !

La lutte fut des plus vives. La bourgeoisie chercha d'abord à tourner en dérision le candidat ouvrier et quelqu'un lança en patois une chanson qui voulait être ironique :

Ohé n'farins pus rien,
N'mig'rins d'la gouère,
Ohé n'travaill'rins pus,
Christou vot pus.

Par un sort imprévu, ce refrain perdit son sens ironique

et ce furent les travailleurs enthousiastes qui le chantèrent.

Le bonapartisme, avec la puissance de l'argent et le patronage usinier, continuait les campagnes démagogiques du Second Empire. Quant aux deux candidats républicains, opportuniste ou radical, ils disputaient avec rage au socialiste les sympathies de cette classe minière nombreuse et ardente. Ce ne fut pas toujours avec succès, et les mineurs de Bézenet conservèrent longtemps un pan de jaquette qu'un candidat laissa accroché à la fenêtre par laquelle il dut sauter sous les lazzis de la foule. (1)

Deslinières se retourna contre Thivrier. A propos d'une quelconque campagne de presse, où il avait au centuple rendu les attaques, il se prétendit trop touché et envoya deux témoins au candidat socialiste. Probablement espérait-il ridiculiser le modeste ouvrier en le faisant reculer devant la perspective d'un duel. Comme il se trompait ! Christou reçut chez lui les deux témoins, dans la grande pièce qui servait à la fois de cuisine et de magasin. Il venait de rouler de la pierre et était en train de manger des noix. Il en offrit aux visiteurs avec un verre de vin et leur répondit :

— Allez dire à votre client que c'est entendu. Nous nous battrons. Comme il m'a offensé plus que mon journal n'a pu le faire, j'ai le choix des armes. Nous nous mettrons chacun derrière un tas de cailloux. On verra bien celui qui fera caler l'autre !...

Le candidat opportuniste ne se vanta pas de la réponse. Mais le public l'apprit et on en rit partout.

On commença à dire que Christou faisait une autre figure

(1) Hâtons-nous de dire que L. Deslinières vint peu après au socialisme qu'il avait « longtemps et ardemment combattu » — comme il l'avoua lui-même, — donnant ainsi une preuve éclatante de la force d'une doctrine capable de faire un prosélyte d'un si ardent adversaire !

que tous les messieurs qui s'opposaient à lui. Il avait — nous l'avons dit — la répartie vive et mettait les rieurs de son côté.

Un jour, à Montmarault, la salle qui l'écoutait était nettement hostile et, dans le fond, notamment, un gros monsieur interrompait fréquemment avec insolence et mauvaise humeur.

— Qui êtes-vous donc? lui demanda Thivrier de la tribune.

Le gros monsieur répondit qu'il était notaire.

— Tiens, répliqua Thivrier, il y en a donc encore? Je croyais qu'ils avaient tous passé la frontière.

Deux ou trois tabellions venaient, en effet, de « faire le saut ». Leur collègue de Montmarault se tint coi jusqu'à la fin de la réunion.

C'est au cours d'une de ces réunions, à Doyet, que des électeurs, voyant la blouse que portait Thivrier pour aller en voiture et qu'il ne posait pas pour monter à la tribune, lui dirent :

— Christou ! si tu es élu, il faudra aller à la Chambre avec ta blouse.

— C'est entendu, répondit en souriant le candidat socialiste.

Il ne fut pas élu dès le premier tour, le 22 septembre, mais il obtint un chiffre de voix important : 4.379, dont 1.919 dans le canton de Commentry, 319 à Durdat, 188 à La Celle, 418 à Bézenet, 288 à Montvicq, c'est-à-dire un très beau succès dans les milieux miniers. Mais la campagne s'était montrée indifférente. Dix-huit communes ne donnaient chacune que 10 suffrages ou moins. Saint-Marcel-en-Murat et Saint-Augel n'eurent que deux électeurs socialistes, Chavenon un seul. Chappes et Sainte-Thérence aucun. Montluçon la Vieille Ville ne donna que 394 voix, le dixième des inscrits.

Ch. Martenot, du premier coup, avait retrouvé ses électeurs bonapartistes, 5.555 voix, mais paraissait avoir atteint son maximum. L'autre boulangiste, Bazire, avait 823 voix, presque exclusivement montluçonnaises. L. Deslinières,

candidat officiel, était très écrasé avec 3.205 voix. Enfin, Boissier n'atteignait pas 2.000 voix et se désistait en faveur de Christophe Thivrier.

Celui-ci pouvait donc compter sur une notable augmentation de son chiffre au ballottage. Et la campagne électorale se poursuivit. Le parti opportuniste fit retirer Deslinières et présenta le docteur Viple, qu'un mariage récent avait rendu gros propriétaire à Vernusse et qui, de ce fait, pouvait compter sur des voix locales. Le parti réactionnaire gémit contre cette concurrence. Quant aux socialistes, ils continuèrent à flageller le régime qui valait le Panamisme et le Wilsonnisme. « C'est le peuple lui-même, disait Thivrier dans sa circulaire, qui entre en scène, brisant son joug et décidé à tout pour se délivrer ».

Le 6 octobre 1889, il pouvait être dix heures du soir quand une foule énorme monta de Commentry aux Remorêts, chantant et riant. On appela Christou qui dormait, l'âme tranquille, ayant fait son devoir de militant et indifférent au résultat. Il lui fallut se lever, regarder par la petite fenêtre de la mansarde où il couchait. Alors la foule lui cria : « Tu es élu député ! Descends vite ». Il passa un pantalon. Mais déjà ses amis étaient dans la chambre. Il fut porté jusqu'au café voisin au milieu d'une joie délirante, comme les grands succès couronnant les grandes batailles savent en mettre au cœur des hommes.

De fait, il était élu avec 5.685 voix, ayant gagné des suffrages un peu partout : plus de 550 dans le canton de Montmarault, près de 500 dans celui de Montluçon-Est. Ch. Martenot, n'ayant pas accru son chiffre du premier tour, obtenait 5.628 voix et le docteur Viple 5.271.

Amis et adversaires — ceux-ci pour en rire — rappelèrent à Christophe Thivrier qu'il avait promis de garder sa blouse pour aller à la Chambre. Il ne se déroba pas, bien au con-

traire. Alors l'enthousiasme fut à son comble dans les milieux ouvriers. Et la campagne elle-même, bien qu'après coup, se réjouit d'avoir un travailleur comme représentant. Les chansons, en des vers qui valaient moins que l'intention qui les avait dictés, se chargèrent de jeter aux échos le triomphe socialiste.

On prit généralement des refrains très populaires que le boulangisme avait lancés au café-concert. En changer les paroles fut chose aisée :

A Commentry se trouve un homme
Que l'ouvrier aime aujourd'hui,
Cela ne surprend pas en somme,
C'est un travailleur aussi, lui.
Enfant de la classe ouvrière,
Il fait une implacable guerre,
Aux capitalistes bourgeois
Qui nous ont privés de nos droits,
Noble et fier ouvrier,
Citoyen Thivrier,
Combats toujours, combats encor,
Luttons dans un commun accord, etc...

Sur l'air de la *Boiteuse*, on chanta également :

Ils sont dans l'eau, ils sont dans la rivière,
B....., M....., V..... et D.....,
Ils sont vaincus, tous les partis bourgeois
Et la bande aux abois
Aboie, aboie.
Nous avons élu, malgré tout,
Christou, Christou !
Pour combattre les exploiteurs
Et préparer des jours meilleurs
Aux travailleurs !

Il y eut ainsi trois ou quatre chansons et chacune avait un grand nombre de couplets ! N'empêche que les enfants apprirent ces refrains entraînants plus facilement que leurs leçons !...

II

Le Député en blouse.

Une blouse à la Chambre ! Ce fut un événement. Avant même la rentrée du Parlement, la *Jeune République* interviewa Christophe Thivrier qui répondit :

— Mes électeurs ne veulent pas que je me déguise pour la séance d'ouverture. Ils m'ont donné le mandat d'y aller endimanché, comme je suis ordinairement : ma blouse par dessus mon paletot.

Cette déclaration fut commentée par toute la presse parisienne, reprise par la grande presse étrangère (le *Daily Telegraph* de Londres notamment) et par la presse provinciale.

On rappela les précédents : l'ouvrier Albert siégeant, en 1848, en blouse à la Commission du travail ; à la même époque, Lamennais venant à la Chambre en costume « mixte » et Lacordaire en tunique de laine blanche. On parla du veston d'Henri Rochefort sous l'Empire, de la veste de paysan breton du sénateur Soubigou, de son gilet brodé et de ses braies blanches, enfin de la soutane violette de l'évêque Freppel. On fit tout l'historique du costume des législateurs, aboli par la Constituante et rétabli par le Directoire, costume rigoureusement imposé sous la Restauration, puisque Demarçay et Dudon, en 1821 et 1822, s'étaient vu refuser la parole parce qu'ils n'étaient pas en tenue !

La plupart des journaux d'opinion modérée ne furent pas loin de demander qu'on refusât l'entrée du Palais-Bourbon à un député en blouse. C'est un scandale, criaient-ils, « une vulgarité du plus mauvais goût », c'est « ranimer la lutte

des classes » ! Et la *Petite Presse*, allant plus loin, trouvait que même les députés qui venaient à la Chambre en veston et en chapeau mou manquaient de correction ! Tout le protocole bourgeois était bouleversé.

D'autres journalistes plaisantèrent plus ou moins heureusement : « Ce sera, disait Phœbus dans le *Soir*, M. Thivrier le plus élégant et sa blouse servira de modèle pour les corsages que les femmes porteront cet hiver ». M. Alfred Capus — le futur Capus de la *Veine* — écrivait dans le *Gaulois* une chronique pleine de verve : une prétendue interview de Thivrier qui lui permettait de conclure que la blouse bleue jetterait de la gaieté dans la Chambre ! « Or, faire des lois en rigolant », c'est l'idéal, disait Capus. Et puis on viendra voir Thivrier siégeant en blouse. « Ça fera aller le commerce ! » Enfin il demandait que, pour chaque sujet traité à la tribune on mette « le costume approprié ». Albert Millaud, dans le *Figaro*, publiait sur la blouse une pièce de vers. Un éditeur parisien imprimait une *Carmagnole de Commentry* que les camelots vendaient dans tout l'Allier. C'était, comme il sied en France pour chaque fait étrange ou nouveau, une débauche d'esprit.

Mais des écrivains plus sérieux cherchaient à indiquer le sens et la portée de la manifestation ouvrière qui allait être causée par l'exhibition d'un vêtement de travail à la Chambre. Le *Clairon* déclarait : « La blouse n'a rien que de décent, et plus d'un qui la méprise serait indigne de la porter. » Il y voyait un talisman et une garantie : « Réservez votre ironie, mes beaux messieurs de Bois-Doré de la politique ; cette blouse que les ouvriers de Montluçon imposent à leur camarade sera son bouclier, peut-être. Elle lui rappellera sans cesse ses obligations, ses engagements, son origine... Le vrai moyen de se souvenir de sa blouse, c'est peut-être encore de l'avoir sous les yeux. »

Enfin, dans l'*Echo de Paris*, M. Édouard Deschaumes, sentant toute la valeur du « geste », terminait ainsi un long article :

« Il aurait cent fois raison, M. Thivrier, au point de vue « social, s'il tenait à ses collègues assemblés un petit dis- « cours dans ce goût :

« Messieurs..., cet humble costume est celui de mon père. « C'est celui que j'ai porté toute ma vie. Si vous pouviez « voir en ce moment Mme Thivrier, vous la trouveriez dans « sa cuisine, en tablier bleu, en bonnet blanc, tricotant des « bas de laine ou savonnant quelque pièce de linge qu'elle « laissera sécher ensuite sur la haie de notre enclos.

« Je suis vêtu comme mes électeurs, c'est pour cela qu'ils « m'ont nommé. En me voyant, vous les voyez... Ma blouse « étant honnête et respectable, je ne la quitterai pas.

« ... — Ah ! Monsieur Thivrier, que de belles et saintes « choses pourraient tenir dans la simple blouse de toile « bleue d'un pauvre député ouvrier ! »

M. Deschaumes avait raison. Il y avait de belles choses dans la blouse, et le général Cluseret, écrivant le 19 octobre à son nouveau collègue, lui disait :

« Je ne saurais trop féliciter vos électeurs de vous avoir envoyé en blouse. C'est enfin le Peuple souverain relevant la tête et disant aux paltoquets de la bourgeoisie : Place au maître, messieurs ! »

Ce fut justement à Cluseret que Christophe Thivrier demanda de lui trouver une autre place que celle qui lui était assignée, en haut, derrière les droites. La rentrée arriva. Les mineurs et les forgerons de Commentry s'enquérirent du moment où devait partir Christou. C'était au train de six heures du soir. Comme, à cette heure, tous les

travailleurs étaient libres, ils lui firent un cortège immense. Sur l'Avenue, ils chantèrent les refrains de victoire. Ils envahirent la gare, remplirent de fleurs le compartiment où Thivrier monta et retardèrent le départ du train. Un grand nombre accompagnèrent le député en blouse jusqu'à Montluçon.

A Paris, Thivrier alla frapper tout droit chez Renaud, l'ancien camarade de la « Marianne », 50, rue de Compans. On se serra, on lui donna une chambre. Il resta là jusqu'à ce qu'il eût pris un garni pour se rapprocher de la Chambre, rue de Turenne, rue Saint-André-des-Arts et enfin rue de Tournon.

A la première séance, le député en blouse obtint le très vif succès que tout le monde avait prévu. Emmanuel Arène devait retracer plus tard cette « entrée ».

C'était, s'il m'en souvient bien, par une journée d'hiver, d'un froid très sec ; tous ses collègues, socialistes ou non, arrivaient, sous la bise glacée, emmaillottés jusqu'au cou dans leurs pardessus et cache-nez, quand, brusquement, cette blouse bleue, flottant au vent, fit son entrée :

— En voilà un, dit-on tout de suite, qui ne craint pas le froid !...

Et, de fait, tandis qu'autour de lui tout le monde grelottait, il paraissait en nage et, de temps en temps, s'épongeait le front avec un mouchoir, bleu comme sa blouse.

Quelques dames applaudirent dans les tribunes, nota le *Journal illustré* qui consacra sa première page au représentant de Montluçon, d'après un dessin d'Henri Meyer. Les socialistes applaudirent le drapeau, « le *palladium* de la petite phalange sacrée » — comme dit un grand quotidien. Dans les couloirs, les premiers jours, on blagua un peu le député ouvrier. En souriant, il répondait toujours de telle façon qu'on n'insistait pas. Au compagnon Gégout, un journaliste anarchisant, qui faisait chorus avec les moqueurs, Thivrier répondit :

« Je quitterai ma blouse quand vous ne porterez plus vos cheveux ! » Car Gégout se distinguait par une longue chevelure bouclée retombant sur le dos.

L'évêque Freppel, avec lequel Thivrier ne tarda pas à entrer en conversation, lui posa la question, l'identique question :

— Ne la poserez-vous jamais, mon cher collègue ?

— Si, répliqua Christophe Thivrier, quand vous poserez votre soutane ! (1)

Christophe Thivrier était cependant un peu gêné par cette célébrité qu'il n'avait point prévue. Il revint à Commentry aux vacances et ce fut, comme au départ, un cortège

(1) Quelques mots de Christophe Thivrier sont restés dans le souvenir des vieux parlementaires, qui les rappellent volontiers aux journalistes, friands de ces anecdotes. En voici une que racontait tout récemment *Fantasio* :

« Notre nouveau président du Conseil compta longtemps, parmi ses ennemis politiques les plus acharnés, Thivrier, le légendaire député à la blouse.

« En effet, lorsque Thivrier arriva au Palais-Bourbon, pour la plus grande joie des dessinateurs et des revuistes, M. Barthou fut un de ceux qui se montrèrent le plus narquois à son égard.

« Mais Thivrier, aussi courageux que madré, tenait tête à la meute. Il lui arriva même de répondre aux railleries par d'assez jolis coups de boutoir.

« Un jour, M. Barthou, qui venait de convoler en justes noces, eut l'idée d'associer sa charmante épouse aux joies vaudevillesques de la Chambre. L'ayant conduite dans les couloirs, il s'arrangea pour rencontrer son ennemi intime :

« — Eh ! citoyen, fit-il en tapant sur l'épaule de Thivrier et avec l'accent de la suprême impertinence, j'ai l'honneur de vous présenter la citoyenne Barthou.

« Le député à la blouse s'arrêta, toisa le couple, puis, s'inclinant très galamment devant la nouvelle Mme Barthou :

« — Jolie colombe, dit-il, pour un bien vilain merle !... »

L'histoire est authentique. Un seul détail est inexact. Ce n'est pas dans les couloirs de la Chambre, mais en voyage que Thivrier rencontra le couple qu'il complimenta d'une manière si franche et amusante.

enthousiaste qui l'accompagna. Il alla rendre visite aux mineurs de Bézenet et de Montvicq. Il fut porté en triomphe. Ce n'était certes pas là le calme qu'il était venu chercher au pays. Du reste, à Commentry, de grosses difficultés assaillaient le Conseil municipal à qui l'administration préfectorale cherchait noise constamment. A la séance du 30 décembre 1889, il fut question de replacer Christophe Thivrier à la tête de la mairie, sa révocation comme maire ne l'ayant rendu inéligible que pendant une année. Mais Thivrier répondit, aux applaudissements du public, qu'il était l'ennemi du cumul et que, d'autre part, il ne pouvait exercer avec un soin suffisant deux mandats aussi également absorbants que ceux de député et de maire.

Il promit seulement de venir souvent, et il tint parole. Son existence fut un continuel va-et-vient. Le sens symbolique de sa blouse fit désirer par tous les milieux socialistes d'avoir comme orateur le nouveau député. A Troyes, à Calais (où il fut accueilli, sur le port, par des Anglais, aux cris de : Vive l'Internationale !), dans le Midi, il prit la parole à des réunions où il souleva le plus grand enthousiasme. Et chaque fois qu'il avait un jour ou deux de libres, il rentrait à Commentry.

Au printemps de 1890, un mouvement profond se dessinait dans les masses ouvrières que les provocations du ministre de l'Intérieur, Constans, commençaient à indigner. Les premiers essais d'organisation donnaient déjà des résultats. Les Congrès socialistes avaient orienté la conscience des travailleurs vers des revendications immédiates. On les formula dans un cahier qui était, pour le « Quatrième État », le Salariat, ce qu'étaient les Cahiers de 1789 pour le Tiers-État : un cri de douleur et de colère. Ces doléances, cinq militants seulement furent autorisés à les porter aux Pouvoirs publics et, le 1er mai 1890, entre une haie de soldats chargés de main-

tenir l'ordre, les « cinq » entrèrent à la Chambre. Derrière la blouse bleue de Thivrier venaient Ferroul et Baudin, députés, Vaillant, conseiller municipal de Paris, et Féline. *L'Illustration*, le *Petit Journal*, tous les grands illustrés du



La délégation sort de la Chambre le 1er Mai 1890

Croquis d'après une photographie publiée par " l'Illustration "

temps, publièrent des dessins représentant l'entrée des délégués socialistes à la Chambre. Ce fut le premier 1er mai, une « journée historique ». Le geste accompli devait être répété partout les années suivantes.

La blouse paraît à la tribune.

Comme Christophe Thivrier revenait de cette « manifestation », il apprit que Commentry était en pleine grève. Les ouvriers de la Forge, lassés de leur misère, avaient protesté

contre le maintien de la coopérative patronale à laquelle on les contraignait de s'alimenter, et ils s'étaient soulevés.

Vite, la Compagnie avait appelé des soldats, le 3e escadron du 10e chasseurs, dont des chefs grossiers — du reste reçus à la table de la direction — ne cessaient de provoquer la population. Une centaine d'employés et d'ouvriers, demeurés au service de la Forge, encombraient la porte d'entrée. On ne les faisait point rentrer. Mais un jour que la foule des femmes et des enfants était venue, place Martenot, « pour voir », un capitaine de chasseurs avait commandé la charge.

Thivrier écrivit au ministre Constans que de tels faits étaient intolérables et l'informa qu'il lui poserait une question.

C'est le samedi 10 mai 1890 que vint la discussion. L'*Officiel*, qui ne reflète que quelques aspects de la séance, en dit assez pour qu'on juge l'hostilité de la Chambre bourgeoise et réactionnaire devant la parole simple et énergique d'un député ouvrier. Ce sont des « mouvements divers » à l'arrivée de la blouse à la tribune et des interruptions moqueuses au début :

Thivrier. — Messieurs...

A gauche. — Dites citoyens !

M. Noël-Parfait. — Allez, et ne vous blousez pas. (*On rit.*)

Thivrier. — Messieurs et citoyens — puisque l'un de nos honorables collègues l'exige (*sourires*) — j'ai demandé à poser une question relativement à l'intervention de l'armée dans la grève des métallurgistes de Commentry.

Les ouvriers en grève ont pour eux toute la population et surtout les commerçants. (*Mouvements divers.*)

C'est contre la volonté du Conseil municipal et du Maire, qui a la responsabilité de l'ordre dans la commune, que la gendarmerie et un escadron du 10e chasseurs sont intervenus sur la demande d'actionnaires étrangers à la commune. (*Exclamations et rires.*)

J'ai à protester, au nom des ouvriers, des commerçants, des

représentants légaux de la commune, contre les provocations de la force armée..... *(Vives réclamations à droite et au centre, applaudissements à l'extrême gauche)*....., contre les provocations des soldats logés à la Forge, nourris par la Compagnie et devenus ainsi les soldats de cette Compagnie.

A gauche. — Respectez l'armée !

Thivrier. — Je respecte tout le monde (*bruit, injures diverses*) et respectez vous-mêmes ma blouse, si vous ne voulez pas respecter ma personne !

On a chargé une foule inoffensive, les chevaux sont montés sur les trottoirs (*rires à droite*), blessant des femmes et des enfants (*mouvement*) et détériorant les propriétés. C'est ainsi que les seuls dégâts commis jusqu'à présent l'ont été par la troupe, qui a cassé 51 francs de carreaux. (*Vive hilarité.*)

Chez nous, Messieurs, il n'y a pas de millionnaires, et nous demandons aussi bien 51 francs que vous pouvez demander, vous, 200 millions ! (*Bruit.*)

Au milieu de cette hostilité, sans se troubler le moins du monde, Thivrier développa son interpellation. Il présenta la note des dégâts au ministre de l'Intérieur responsable, puis il indiqua les différentes protestations qui lui étaient parvenues : des commerçants, du Conseil, du maire. On lui criait : « En voilà assez !... » Il répondit tranquillement :

— C'est possible, mais chacun a le droit de venir exprimer sa pensée à la tribune française.

Et il termina en démontrant que la présence des troupes était une insulte à la population républicaine.

Constans, ministre de l'Intérieur, répondit avec cette légèreté d'esprit qui convenait admirablement à une Chambre sceptique comme celle de 1891. Il prétendit, d'après un rapport du préfet Vincent, que la protestation était exagérée et il se targua d'avoir l'approbation de toute la Chambre. Il fallut que Camille Pelletan lui fît remarquer que les sincères républicains ne le suivaient pas.

Un peu étonné que le ministre répondît par de l'esprit à

une question sérieuse, Christophe Thivrier remonta à la tribune :

— Je regrette d'être obligé de dire à M. le Ministre que l'eau de la fontaine dans laquelle il a puisé ses renseignements doit être légèrement trouble.

Il montra par la lecture d'extraits de la *Démocratie*, journal officieux de la préfecture, que la situation de Commentry était grave. De nouveau, il décrivit l'attitude des officiers, commensaux du patronat. On riait encore. La bourgeoisie qui, pour une des premières fois, entendait un langage socialiste, prenait le parti le plus facile : se moquer. Christophe Thivrier s'indigna et apostropha ces gens par un coup droit qui les fit taire :

Thivrier. — Messieurs, je n'ai jamais déchiré mes fonds de culottes sur les bancs des lycées. A l'âge de douze ans, j'étais dans les puits de mines et, par conséquent, je crois avoir droit à votre indulgence. Si vous avez été à l'école, tant mieux pour vous. Mais vous n'avez pas le droit de vous moquer de moi parce que je ne suis pas bachelier.

Ce n'était pas le langage très net et parfois imagé de Thivrier que la Chambre ridiculisait. Parlant avec son cœur, le député ouvrier atteignait au moins l'éloquence courante du Parlement. C'était les idées qui heurtaient la majorité. C'est ce que démontra Antide Boyer, transformant peu après la question en interpellation et relevant hautement Constans et sa majorité.

Il y eut un ordre du jour reflétant la pensée socialiste, signé de A. Boyer, Ferroul, Émile Girodet, Lachize, Couturier, Baudin, Cluseret et Thivrier. Mais l'ordre du jour de confiance fut mis aux voix. Il triompha par 374 voix contre 56. Et parmi les 56 figurèrent, aux côtés des socialistes et de Camille Pelletan, Pichon, Clémenceau et Millerand. Mais où sont les votes d'antan ?

L'apostolat socialiste.

Commentry vit la grève avorter, sous la menace des sabres. Des militants furent arrêtés, notamment Raoul Fréjac. On trouva mille prétextes pour les condamner. Les journaux socialistes furent poursuivis et durent changer de nom. En 1889, il y avait eu le *Socialiste* et le *Travailleur*. En 1890, il y eut le *Réveil social* et enfin le *Tocsin*. C'était Thivrier qui, avec une cotisation importante, faisait vivre ces organes. Lui-même se privait et une lettre à un ami révèle qu'ayant un jour payé des frais de toute nature, il garde « quatre-vingt-cinq francs pour vivre le long du mois ». C'était plutôt maigre !

D'autant plus que la propagande s'intensifiait et que le « député en blouse » était contraint d'augmenter encore son activité. Il était toujours en déplacement, allant sur les champs de grève, à Carmaux, aux Congrès internationaux de Bruxelles ou de Londres, — où la blouse fut vivement acclamée, — défrichant les « pays neufs », rendant compte de son mandat dans les campagnes avec une précision, une loyauté qui lui amenaient sans cesse des partisans.

Ses discours, maintenant, étaient préparés avec soin. Il avait pris, aux intellectuels fréquentés à la Chambre, leur méthode d'ordre dans les idées. Il employait, pour parler, un plan strict et notait avec soin ses votes, ainsi que le sens général des propositions qu'il signait avec Ferroul et Baudin (notamment *un projet de législation du travail*, donnant toutes les garanties réclamées par les ouvriers).

Ces propositions trouvaient leur écho au Conseil général où Thivrier avait su prendre une place importante. Il était, avec quelques radicaux et, bientôt, Jean Dormoy qui vint l'y

rejoindre, de cette minorité qui continuait là la bataille contre l'opportunisme régnant.

Il présentait et soutenait avec force une série de vœux : *amnistie aux délits de presse, suppression du privilège de la Banque de France, augmentation de la redevance des mines et participation des communes au profit, établissement de la journée de huit heures, libertés syndicales, revision de la Constitution de 1875 dans un sens démocratique.*

Cette action se continuait à travers une foule d'ennuis qui, pourtant, ne faisaient rien perdre à Thivrier de sa tranquille confiance dans l'avenir.

Ç'avait été, après son élection, une regrettable scission à Montluçon, parmi les éléments socialistes. Un conseiller municipal démissionnait (janvier 1890) et venait chercher un appui auprès des groupes de Commentry et de la région. *L'Agglomération des Travailleurs socialistes* ne voulut d'abord pas se mêler à la dispute. Mais l'adhésion de l'ancien candidat opportuniste Deslinières, trop récemment adversaire, à la politique des socialistes de Montluçon, causa à Commentry une surprise désagréable. Par ailleurs, l'attitude du député Basly, en conflit avec Thivrier sur les questions minières, détermina une polémique avec le Conseil national du Parti ouvrier où Basly siégeait. Il y eut rupture. Mais les conflits qui suivirent eurent lieu, à la vérité, entre des citoyens de second rôle et Christophe Thivrier sut, par dessus ces luttes, conserver son estime aux militants montluçonnais.

Du reste, les persécutions gouvernementales se chargeaient de refaire le bloc socialiste en vue de protestations collectives.

La police voulait à tout prix enrayer le mouvement ouvrier. Ne pouvant arrêter la publication du journal par des poursuites ordinaires, on prit prétexte du moindre

fait-divers. Après l'éclatement d'une bombe peu dangereuse à la devanture d'un café, on arrêta le gérant du *Tocsin*, et on le fit condamner en avril 1891. Alors, Commentry fut en état de siège pendant plusieurs mois. Le 14 mars 1892, aux obsèques civiles d'un citoyen, le drapeau rouge fut déployé. Le commissaire de police voulut s'en saisir. Christophe Thivrier le prit et défia le commissaire de le lui arracher. On verbalisa contre le député et il fut condamné peu après.

Aussi, quand vinrent les élections municipales (1er mai 1892), le vote fut une manière de protestation. La liste du « Parti Ouvrier Socialiste » fut élue tout entière, et Christophe Thivrier atteignit 1.870 voix. Dumazet, qui allait être choisi comme maire, en avait 1.800. Puis venaient les autres entre 1.750 et 1.595.

Les travailleurs de Commentry avaient une telle discipline que, pour tirer Raoul Fréjac des geôles où l'avait conduit une nouvelle affaire, pourtant d'ordre privé, on avait décidé de le faire élire conseiller général. Christophe Thivrier démissionna. Et Fréjac fut élu, bien qu'avec un nombre de suffrages diminué. On ne le relâcha pas. Alors, de nouveau, Thivrier fut nommé au Conseil général le 31 juillet 1892. De tels faits prouvent l'intensité du mouvement socialiste. Bien peu de régions en ont connu de semblable.

La législature, cependant, s'achevait au milieu de mesures croissantes de coercition à l'égard de la classe ouvrière. Le ministre Dupuy avait remplacé Constans à l'Intérieur et paraissait vouloir l'égaler. L'un avait sur les mains le sang de Fourmies. L'autre fit fermer à Paris la Bourse du Travail. Il y eut une manifestation, une charge. Dans un groupe, plusieurs jeunes gens se défendaient avec énergie contre les policiers. L'un d'eux frappait avec ardeur, c'était l'avocat Aristide Briand, qui se préparait à son rôle de ministre de l'Intérieur !... On arrêta un brave homme en blouse qui

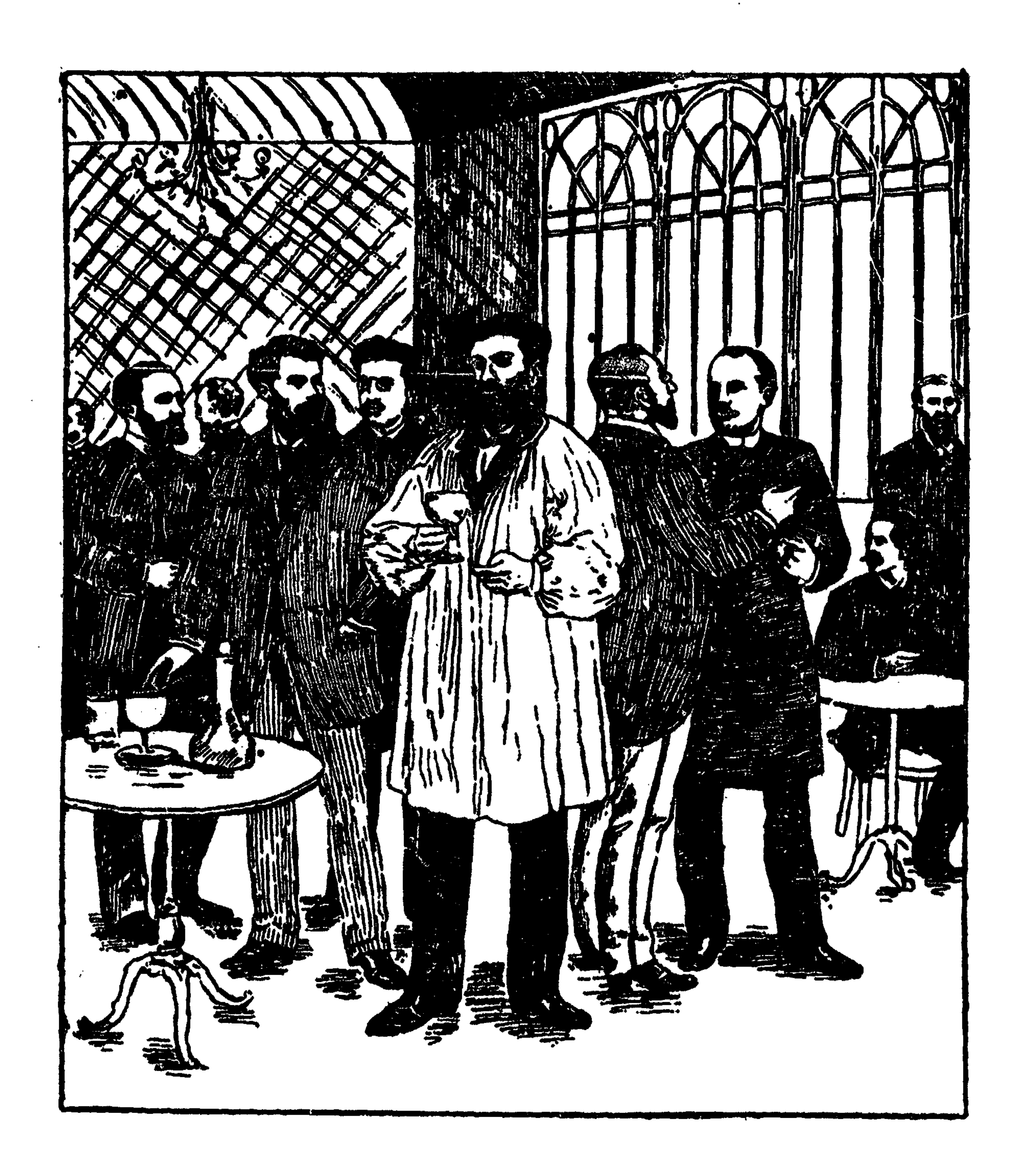
protestait. Alors, le protestataire sortit une écharpe tricolore et s'en ceignit. L'officier de paix reconnut le député Thivrier et s'excusa. L'arrestation fut représentée par les journaux illustrés.

Christophe Thivrier continuait, en effet, à occuper la grande presse. Le *Petit Journal*, publiant un dessin colorié de la buvette de la Chambre, plaçait, au centre, le député en blouse, fort ressemblant — bien que muni d'un cigare, ce qui était une inexactitude, car il ne fumait pas — au milieu d'un groupe où se trouvaient quelques célébrités du temps : Camille Pelletan, Millerand, Paul de Cassagnac, etc... Une descendante de Nicolas Poussin peignit, en pied, Thivrier, mais la toile fut refusée au Salon, que le portrait d'un travailleur aurait scandalisé, et le tableau attira longtemps les curieux à la vitrine d'une boutique, rue Notre-Dame-de-Lorette. La *Dépêche*, peu après, publiait un autre « portrait », à la plume celui-là, mais fort joliment tracé :

Une barbe et des cheveux d'évangéliste au-dessus d'une blouse qui pourrait être celle d'un cultivateur aisé. La barbe légèrement hirsute, mais la blouse toujours nette et proprette, comme si quelque ménagère diligente donnait tous ses soins à ce vêtement qui couvre une redingote noire, adéquate à la barbe, je veux dire une redingote de coupe sentimentale et surannée.

L'homme, sous cette blouse, porte un cœur simple et doux. Il se met en colère à l'occasion ; mais comment ne pas le faire quand on vit dans ce coin de la Chambre qu'on appelle l'extrême gauche et qui est proprement une fournaise ? M. Thivrier vit près des régions d'où part le tonnerre ; quoi d'étonnant s'il essaie parfois de le diriger sur les ministres et les gouvernementaux ?

Cela ne l'empêche point, je le répète, d'être de commerce fort doux. Il ne sourit guère ; son front semble toujours chargé de soucis. Légers nuages qui sont loin d'attrister le ciel et qui ne contiennent que des ondes au milieu desquelles on voit briller le soleil. Non ! M. Thivrier n'est point de ces sentimentaux moroses qui ne veulent réformer le monde qu'en se lamentant et avec un pli d'amertume aux lèvres... Cet homme à la réputation bruyante est modeste et silencieux.



Un coin de la buvette de la Chambre

D'après un dessin du " Petit Journal illustré "

Rivet

Basly Pelletan Millerand Thivrier Le Senne Laguerre De Cassagnac

A son domicile, 71, rue de la Procession, où il occupait l'unique étage d'une modeste maison, au fond d'un petit jardin (le rêve d'un provincial exilé à Paris !), il recevait des quantités d'amis. D'abord Baudin, député du Cher, l'excellent potier d'art (actuellement à Monaco), son ami très intime, qui habitait, à côté, rue de la Quintinie. Puis des socialistes, des réfugiés étrangers, des nihilistes, trouvant la table toujours ouverte et une réception fraternelle. Parfois, l'un d'entre eux couchait là et, après son départ, le lendemain, Thivrier constatait que l'hôte s'était trompé de chaussures, oh ! bien par inadvertance ! Mais celles qui restaient étaient tout de même moins bonnes et les cartes de visite y bouchaient les défaillances des semelles. Le bon Thivrier souriait et allait chez le cordonnier...

C'est là que le venaient visiter des journalistes, des écrivains, et qu'un rédacteur du *New Weekly*, une grande revue anglaise, prit une interview fort saisissante. Il était venu se documenter sur le mouvement socialiste français :

> En plein centre d'un quartier d'ouvriers, près des fortifications du Sud, loin du gai et tumultueux cœur de Paris, vit le citoyen Thivrier..... Actif, énergique, infatigable, telle est la nature de cet homme qui cache, sous des dehors tranquilles, une grande activité mentale et une grande rapidité de perception. Il a une voix grave, mais naturelle, capable de devenir en quelque sorte un véritable coup de trompette d'indignation... Bien qu'âgé de cinquante-un ans, ses cheveux châtains n'ont encore aucun cheveu blanc... Il porte sur son veston la blouse bleue de l'ouvrier français, afin de donner aux autres députés une perpétuelle leçon objective sur la dignité du travail.

Suivait un long exposé du socialisme scientifique, et le journaliste anglais s'était retiré « en admirant le large idéal et le généreux enthousiasme » de Thivrier.

Au concours de la Lice Chansonnière, Abel Mariette eut le prix avec une *Chanson de la Blouse* dédiée « au citoyen Thivrier ».

Au Quartier Latin (où fréquentaient deux de ses fils qu'il avait avec lui à Paris), le député en blouse était très connu. Il allait à « la Source », café alors à la fois littéraire et politique, que Paul Verlaine affectionnait. On les présenta l'un à l'autre et le poète bohême dit à Thivrier :

— Je vous plains. Vous portez la tunique de Nessus !

C'est qu'il ne connaissait pas Thivrier. Cette blouse, qui eût gêné tout autre homme, qui le désignait à l'attention, aux railleries des sots, ne le gênait nullement. Non seulement il était à son aise physiquement, avec ce vêtement de sa jeunesse, mais elle lui laissait une grande aisance morale. Sans doute, avec un habit « de coupe surannée », taillé à Commentry, eût-il pu se trouver emprunté. Il ne l'était pas ainsi. Et, par un tour d'esprit charmant, c'était lui qui riait des aventures qui lui arrivaient et qui tournaient toujours à son profit.

Un jour, un cocher, croyant avoir affaire à quelque marchand, se faisait familièrement payer à boire, puis refusait de « charger » son client. Et Thivrier, riant sous cape, le laissait aller jusqu'au moment où il se nommait et où le cocher s'excusait.

Dans le train, quand il voulait disposer d'un coin pour dormir, Christophe Thivrier n'avait, au départ, qu'à s'accouder à la portière de son compartiment de première. Jamais un hobereau ou une noble dame n'auraient consenti à voyager en compagnie d'un homme en blouse. Et il savourait sa solitude !...

A Commentry, quand il arrivait, chacun l'abordait familièrement. On regardait en souriant la vieille valise qu'il portait, autour de laquelle un bout de corde remplaçait une poignée absente. « *Ah !* disait-on, *Christou n'est pas fier !* » On l'arrêtait, on le mettait au courant des nouvelles. Il ne pouvait souvent arriver chez lui que plusieurs heures après.

Alors, c'était le charme de la vie familiale, dont il était si longtemps privé et qu'il aimait passionnément. Il lui arriva d'écrire une lettre d'une tristesse infinie parce que, pour la première fois, il n'allait pas être au milieu des siens à une fête de Noël.

Aussitôt arrivé, il prenait le chemin des champs. Son fils aîné l'avait remplacé dans la culture. Il le retrouvait là, discutait avec lui quelque amélioration à faire. Parfois l'ancêtre, le vieux Gilbert Thivrier, passait par le pré. Le grand vieillard, redressé par une joie légitime, écoutait son garçon lui parler des travaux de la Chambre.

Le soir, dans les mois d'été, on causait tard devant la maison, entre voisins. Et quand il faisait vraiment chaud, Christou s'allongeait sur la murette de la cour et s'endormait là. Il arrivait que des mineurs qui passaient, dans la nuit, le réveillaient, un peu étonnés que leur camarade, pour être devenu presque célèbre, fût resté de mœurs si simples.

La réélection (1893).

Lorsque fut terminée la législature, le Congrès électoral de la circonscription de Montluçon, réuni le 2 juillet 1893 à Montluçon, constata que Christophe Thivrier avait rempli son mandat « au delà des promesses faites en 1889 ». Il lui renouvela sa confiance. En même temps arrivaient des adresses de sympathie des mineurs de Carmaux, que Christou avait ardemment défendus, et des originaires de l'Allier à Paris. Et la campagne électorale commença pour l'élection législative fixée au 20 août 1893. Elle fut extrêmement agitée.

Le docteur Viple, l'ancien adversaire, posait de nouveau sa candidature opportuniste. Mais le candidat officiel, d'une teinte encore plus pâle, était le maire de Montmarault,

Marcel Vacher. Jeune, très riche, ambitieux, n'ayant rencontré dans la vie aucune résistance, il allait à la bataille avec âpreté, étonné que les travailleurs ne l'acclament pas et qu'ils lui préfèrent le vieux député « à la blouse ». Il s'attaqua avec fureur à l'idée socialiste, vint aux réunions, crut qu'il suffisait de parler pour avoir raison. Mais d'un mot, avec son tranquille bon sens et son éloquence autrement prenante, Christophe Thivrier rappelait les hontes du Panama, le crime de Fourmies. Il avait à répondre parfois, également, à un quatrième candidat, Étienne Monanges, l'ancien maire de Montluçon au 16 Mai. Mais celui-là était nettement impérialiste et ce drapeau politique n'était pas fait pour séduire les électeurs.

La lutte fut circonscrite entre Christophe Thivrier et Vacher. Plus on approchait de l'élection, plus elle fut vive. La *Démocratie*, le même journal qu'en 1889, employa, comme il sied aux partis de droite, l'injure basse. Elle alla jusqu'à prétendre que Thivrier avait fait des dépenses lourdes au Comité de grève de Carmaux, ce qui était, jetée dans les milieux ouvriers, la plus infâme calomnie.

Le suffrage universel répondit. Cette fois, ce n'étaient plus les 4.000 ou 5.000 voix de la première élection. Christophe Thivrier eut 8.043 voix. Dans la vingtaine de petites communes où il avait eu en 1889 de 0 à 10 voix, il en trouvait 1.000 au total. Sainte-Thérence et Chappes, où il n'avait pas jadis trouvé un électeur, lui en donnaient 58 et 30. La campagne entière était conquise, bien conquise.

Marcel Vacher atteignait seulement 3.923 voix, le docteur Viple, 3.046, Ét. Monanges, 1.513. Il y eut un second tour sur l'issue duquel tout le monde était fixé. Le « rallié » Vacher, qui resta seul au ballottage, le 3 septembre 1893, en face du candidat socialiste, ne ramassa qu'une partie des voix modérées, 6.537. Une partie dut s'abstenir. Et Christophe Thivrier fut

réélu, par une poussée nouvelle des travailleurs, avec 8.880 suffrages.

De nouveau, comme en 1889, l'enthousiasme populaire déferla en chansons. On répétait sur l'air de *République Démocratique* :

> **Républicains honnêtes,**
> **Ayez toujours à cœur**
> **D'avoir à votre tête**
> **La blouse d'un travailleur.**



L'entrée du Socialisme à la Chambre

Fragment d'une caricature de PÉPIN, *dans le " Pilori "*

A la Chambre, Christophe Thivrier retrouva la plupart de ses amis et de nombreux nouveaux venus, dont quelques-uns comptaient parmi les militants les plus éloquents du socialisme : Jaurès, Guesde et Vaillant. Les journaux satiriques, le *Grelot* notamment, purent représenter l'entrée des socialistes à la Chambre, comme une « procession » déjà longue, dont Guesde et Thivrier tenaient la tête.

Vive la Commune !

Ce groupe ardent et fort, qui ne ressemblait plus à son aîné des temps héroïques de 1889, entama la bataille contre le gouvernement. Il eut de la besogne, car on traversait une période de réaction où les libertés essentielles étaient foulées aux pieds.

Avant même que les lois dites « scélérates » fussent votées. le gouvernement traquait les organisations ouvrières. Dans la première quinzaine de septembre 1893, deux cents citoyens furent convoqués devant le juge d'instruction de Montluçon pour être accusés de former des associations illicites, — des groupes socialistes ou des syndicats. Parmi eux se trouvaient Christophe Thivrier, la municipalité entière de Commentry, trois conseillers d'arrondissement, quatre maires. On saisit la comptabilité de « l'Agglomération des travailleurs socialistes ». Ces poursuites durèrent plusieurs mois. On interceptait la correspondance des militants connus. Enfin, le 1er janvier 1894, on fit des perquisitions à Commentry, à Bézenet, à Montluçon.

Christophe Thivrier réunit un dossier, et le Groupe socialiste décida d'interpeller. Comme ces mesures étaient générales en France, on groupa tous les faits analogues et Clovis Hugues fut chargé de prendre la parole. « Notre interpellation, écrivit Thivrier à ses amis de l'Allier, est ajournée à

samedi. Ces messieurs veulent aller becqueter chez le Sadi présidentiel. Ils n'ont pas le temps de discuter ce soir : la question du ventre est, pour eux, primordiale ! »

L'interpellation vint à la séance du 27 janvier 1894.

Il pouvait être quatre heures quand M. Chaudey, modéré, tenta de répondre aux discours très éloquents et très nourris de faits de Clovis Hugues et de Viviani. M. Chaudey se plaignait que Jules Guesde se soit posé, dans un article du *Matin*, « en revanchard de la Commune ». — Eh bien ! continua l'orateur, quand on a derrière soi la Commune, on n'a pas le droit de protester contre la violation de la liberté.

L'extrême gauche interrompit violemment et, debout, le député en blouse cria :

— Vive la Commune !

Aussitôt la droite réclama la censure, cependant que Thivrier répétait son cri. Le président l'invita « à retirer les mots odieux ». Il s'y refusa. Alors, avant de lui appliquer la censure, on lui donna la parole.

— Messieurs, dit Thivrier, mes amis et moi avons crié : *Vive la Commune !* en présence des infamies qui viennent d'être dites.

Et se tournant vers le président Dupuy, originaire d'Auvergne, il lui lança ces mots :

— J'ai le droit de répondre à M. le Président de la Chambre que je ne suis pas comme l'Auvergnat qui a son dit et son dédit : je maintiens intégralement ce que j'ai dit.

Ce fut un beau tapage. La Chambre vociférait. Dupuy prononça la censure par application de l'article 124 du règlement. Mais Thivrier refusa de se retirer. Alors, il fallut suspendre la séance. Les tribunes furent évacuées. Tout le groupe socialiste entoura le député en blouse, resté assis à sa place. Dupuy prévint le colonel, commandant militaire, et envoya un questeur, Royer :

— Voyons, mon cher collègue, dit ce dernier, ne nous obligez pas à employer la force : sortez de bon gré.

— Pas du tout, répondit Thivrier ; je ne sortirai pas ; mes électeurs ne m'ont pas envoyé à cette place pour que je cesse de l'occuper. Allez chercher les soldats si vous voulez.

A son tour, le colonel, en grand uniforme, s'approcha et insista pour n'avoir pas recours à la force. C'était peine perdue. Enfin, au milieu de la Chambre où tous les députés étaient revenus, douze soldats parurent, conduits par un brigadier. Le colonel donna un ordre. Alors Thivrier se leva :

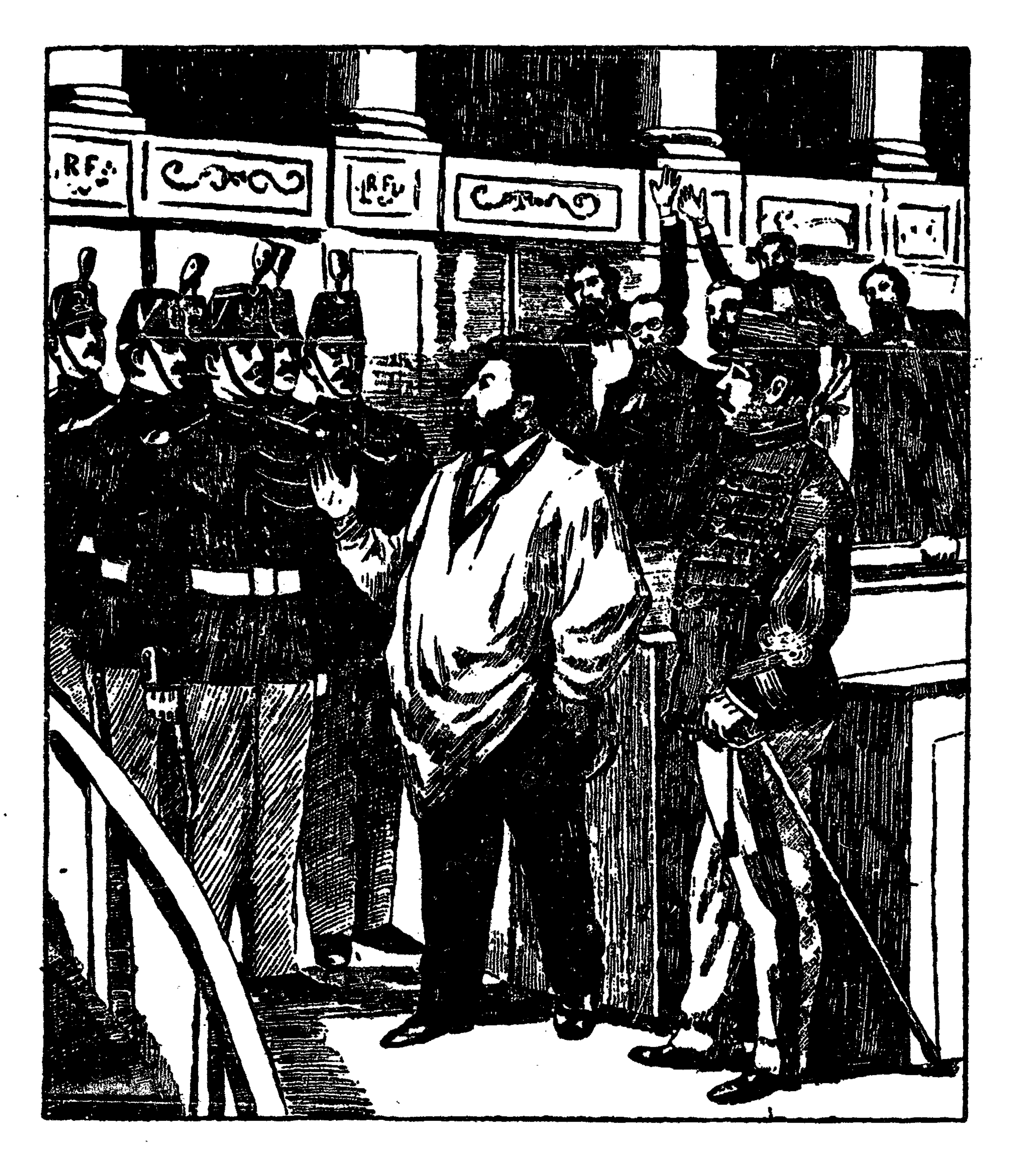
— Mes enfants, dit-il aux soldats, je ne vous en veux pas ; vous êtes des enfants du peuple ; vous suivez la consigne, mais je flétris ceux qui vous font faire ce sale métier et je crie encore une fois : « Vive la Commune ! »

Les socialistes accompagnèrent leur camarade, entouré de soldats, jusqu'à la rue. Et, à la reprise de la séance, Édouard Vaillant traduisit, en paroles émues, son indignation d'avoir vu appliquer « l'odieux traitement à un élu du peuple enlevé par force de son banc ».

Christophe Thivrier, devant être éloigné des séances pendant deux mois par la censure, partit chez lui.

— Cette fois, dit-il à sa famille en entrant, on m'a flanqué à la porte !...

Bientôt les journaux et les affiches, portant l'extrait du procès-verbal, firent connaître les faits au pays. Les électeurs n'eurent que plus d'affection pour leur élu. De partout, d'ailleurs, les adresses de sympathie affluaient. La France socialiste s'élevait contre le coup de force commis à l'égard du député ouvrier. Les Conseils municipaux de Montvicq et de Bézenet votèrent de vives protestations qui amenèrent la suspension des deux maires. Et le prolétariat donna une ampleur croissante au cri de : Vive la Commune !



L'expulsion de Christophe Thivrier

D'après un dessin du " Petit Journal illustré "

Vers la tombe.

L'année 1894 se passa d'ailleurs dans la fièvre d'une bataille parlementaire continuelle. La mort de Carnot, l'avènement de Casimir Périer, élu des droites, le premier procès de Dreyfus, eurent à la Chambre des échos retentissants. Jaurès, à son tour, fut expulsé et se battit avec le ministre Barthou. Aucun membre du Groupe ne s'absentait de Paris, dans l'attente d'événements graves.

Christophe Thivrier souffrait de ne pouvoir retourner chaque semaine à Commentry. Il n'avait jamais aimé la capitale. Il fallait plus d'espace à cet enfant de la terre. En rentrant dans son petit logement de la rue de la Procession, il écrivait un jour :

« J'avais déjà oublié cette sale vie parisienne où tout le monde se déchire mutuellement. Je m'ennuie. Je m'ennuie, de façon telle que je crois que c'est l'effet de ma maladie... »

Il était malade, en effet. Une hernie mettait fréquemment ses jours en danger. Déjà, quelques années auparavant, il avait été à deux doigts de la mort et sa femme avait dû accourir de Commentry passer les veilles à son chevet. Un autre jour, il avait dû s'aliter à Carmaux où il était allé soutenir les grévistes. Quand les sessions parlementaires se prolongeaient, il appréhendait quelque retour subit du mal :

« Je souffre de ne pouvoir partir, écrivait-il, plus que vous de m'attendre ! »

Pendant l'été de 1895, il était soumis à la réélection comme conseiller général du canton de Commentry. Il vint faire sa campagne, et ses amis furent effrayés de la fatigue que son visage exprimait. Il marchait maintenant difficilement,

appuyé sur un bâton. Il n'avait plus son bon rire. Et ses lourdes épaules s'étaient inclinées, sous la blouse.

Justement, la bataille électorale fut acharnée. La popularité de « Christou » n'avait pas diminué. Même il avait eu un grand nombre de voix (près de 300) quelques mois auparavant, pour l'élection sénatoriale. Mais ses adversaires, opportunistes et réactionnaires, qui n'avaient jamais désarmé, se liguèrent, payèrent d'audace. Encouragés peut-être par une trahison socialiste, ils affrontèrent la réunion publique avec des sifflets, organisèrent l'obstruction. Un chômage intense sévissait. Ils en attribuèrent les causes à l'internationalisation de la production. La misère est toujours mauvaise conseillère, comme la faim. Tout d'un coup, quelques centaines de travailleurs hésitèrent. Leur conscience de classe s'obscurcit. Ils émirent un vote de découragement dont ils furent, les premiers, stupéfiés. Le 4 août, Christophe Thivrier était mis en minorité par Aujame, son adversaire de quinze ans.

Ce fut un étonnement non seulement dans le pays, mais dans tout le Parti. Ed. Vaillant, Gérault, écrivirent pour s'enquérir de cette défaillance. Les lettres arrivèrent, Christophe Thivrier était au lit. Le mardi 6 août, il s'était levé de grand matin pour aller lier du froment. Mais il dut rentrer, vers midi, se trouvant plus fatigué. Sa hernie le faisait atrocement souffrir. Le médecin qui le soignait habituellement, M. Borderémy, était absent. Les autres docteurs n'avaient pas la même connaissance du malade. Du reste, on s'affola. On demanda à Paris un chirurgien, puis on renonça à pratiquer l'opération. On abandonna tout espoir, quand le mal était encore peut-être à son début. Et, en pleine connaissance, Christophe Thivrier mourait, soit d'obstruction intestinale, soit d'un cancer de l'intestin, on ne sut jamais. Dans la grande mansarde où peu de jour filtrait, l'agonisant

appelait sa famille, lui faisait des adieux déchirants. Et le jeudi 8 août, vers midi, il s'éteignait.



Les funérailles furent grandioses et émouvantes. Le corps avait été exposé dans la salle d'entrée, aux Remorêts. Puis, le dimanche, le cercueil fut transporté à l'hôtel de ville, et le catafalque fut dressé au milieu d'un nombre considérable de couronnes. Devant, toute la population défila. Par tous les trains il arrivait des délégations. La place était noire de monde. Des mesures d'ordre importantes avaient été prises, comme s'il s'était agi d'un mouvement ouvrier. Sous-Préfet et Procureur de la République étaient présents. A quatre heures, un cortège énorme se mit en marche. Derrière deux cents porteurs de couronnes, venait le corbillard de dernière classe. Plus de quinze mille personnes suivaient. Baudin donnait le bras à la veuve, et les quatre enfants du disparu étaient entourés d'une dizaine de députés. Sur la tombe, Viviani, Vaillant, Baudin, Chauvière, Turot, Gérault-Richard, bien d'autres dirent le deuil de la classe ouvrière voyant disparaître, à cinquante-quatre ans, c'est-à-dire en pleine maturité d'esprit, celui qui l'avait si constamment et si fidèlement servie.

L'hommage de la presse européenne.

Et, de nouveau, la presse, qui avait tant employé d'encre à citer les faits et gestes du « député en blouse », lui consacra pendant plusieurs jours de longues colonnes. Nul n'avait été plus en vedette. « Sur mille travailleurs de France, plus de cinq cents connaissaient Thivrier », écrivait quelqu'un.

Tous les journaux s'accordèrent à dire que c'était une des « figures les plus pittoresques du temps » qui disparaissait. Tous reconnaissaient que la blouse resterait « légendaire ». Et tous également rendaient hommage aux qualités du disparu.

Non seulement les feuilles socialistes s'affligeaient de cette « perte sensible », mais encore toute la presse républicaine de France. Thivrier était, écrivit-on, « un fort brave homme », « le meilleur des hommes », un « sincère parmi les sincères », un « militant d'avant-garde, probe entre tous », un « cœur simple et doux », « très serviable et très dévoué aux siens ». « Sa bonhomie n'était ni feinte, ni menteuse. ».

La *Petite République* termina ainsi son article nécrologique :

Ce fut un bon ouvrier de la sociale. Il fit toujours et partout son devoir, simplement, sans bruit, sans emphase.

Nous perdons en lui le plus sûr et le plus délicat des amis, un militant probe et sincère qui eût donné jusqu'à la dernière goutte de son sang pour la cause.

La grande presse, qui s'alimente d'anecdotes, en raconta de nombreuses sur Christophe Thivrier : quelques-unes étaient authentiques, d'autres étaient inventées de toutes pièces. L'*Éclair* prétendit que la blouse dissimulait quelque difformité, que « ce drapeau n'était qu'un bandage », et cette sotte et méchante histoire fut reproduite par les confrères avides de copie. Chincholle, le prince des journalistes du temps, raconta une histoire savoureuse : Thivrier laissant sa blouse dans un tiroir de l'Olympia pour entrer au spectacle. Ce n'était qu'une invention amusante. Du reste, Chincholle rendait hommage, dans le *Figaro*, au caractère du député de Montluçon :

Au demeurant, il n'y avait pas de meilleur homme que lui. Il disait détester les journalistes et leur fournissait, en buvant un bock, tous les renseignements qu'il leur fallait.

« C'était un honnête! », disait la *Nation*; « c'était un brave homme », reprenaient la *Patrie* et le *Constitutionnel*. Le *Temps*, toujours hostile aux idées et aux hommes d'avant-garde, faisait sa biographie et notait, malgré tout, qu'il était, « sous ses dehors frustes, assez fin, d'une finesse paysanne ».

Jean des Vignes, dans la *Dépêche*, écrivait :

On ne parle que de la blouse de ce pauvre Thivrier, qui fut un homme doux et simple. Ce vêtement prend, dès aujourd'hui, place dans les vitrines du bazar de l'histoire, assez loin, il faut le dire, de la redingote grise de Napoléon et de la canne de M. de Balzac. Mais elle n'en a pas moins une certaine notoriété, et il demeure acquis que nos informateurs, qui ont beaucoup d'esprit, l'évoqueront plus d'une fois dans leurs comptes-rendus et dans leurs souvenirs parlementaires.

Il n'est pas jusqu'à un Jules Simon qui ne se soit gaussé de la blouse de M. Thivrier. Il avait vu en 1848 d'autres députés en blouse et même en sabots Il ne leur a jamais pardonné de ne point s'habiller comme tout le monde, c'est-à-dire de n'avoir point crédit chez le grand tailleur du coin du quai.

Emmanuel Arène, député lui-même et « lettré gouailleur », sceptique s'il en fut, écrivait dans le *Gil Blas* une chronique où il ne pouvait s'empêcher, à travers quelques moqueries faciles, de rendre hommage à la sincérité de son « excellent » collègue :

Son dernier costume, au pauvre Thivrier, aura été, comme pour tout le monde, le linceul blanc..... Cette blouse, en lui donnant son originalité, semblait refléter son azur sur sa figure broussailleuse et lui gardait, même aux heures de passion et de colère, quelque chose d'ingénu, une certaine allure campagnarde qui donnait, par delà les fenêtres du Palais-Bourbon, la vision de grande terre labourée, des champs de blé où passe la brise rafraîchissante !

C'était, comme tous les hommes simples, un convaincu, et, dans le vestiaire politique, où tant de défroques s'empilent, sa blouse aura du moins ce mérite d'avoir été le seul costume qu'on ne pût pas retourner. C'est ce qui la sauvera, sans doute, de l'oubli ; c'est ce qui l'empêchera surtout d'être, plus jamais, portée par personne !

Tous les grands journaux d'Europe parlèrent de la mort de Thivrier, comme ils avaient jadis parlé de son entrée au Parlement français.

A Berlin comme à Bruxelles, comme à Genève, on rappela sa vie. A Londres, la *Morning Post* plaisanta lourdement, s'étonnant que des ouvriers aient pris une blouse comme drapeau, alors qu'ils veulent changer leurs habits de travail pour des habits bourgeois.

La *Daily Chronicle* raconta comment Christophe Thivrier avait débuté en politique dans les rangs de « la Marianne »... Le *Times* et le *Daily Telegraph* publièrent une biographie détaillée et rappelèrent l'expulsion de la Chambre.

Le *Pall Mall Gazette* traça un portrait passablement fantaisiste et conclut à peu près ainsi :

M. Christophe Thivrier avait adopté le vêtement de la classe ouvrière comme une manière d'oriflamme, et le geste fut couronné de succès..... C'était un symbole pour les travailleurs, comme la casquette de deerstalker (chasseur de daims) de Mr Keir Hardie.

La *Tribuna*, de Rome, racontant à son tour la légende de l'Olympia avec une grâce toute latine, reconnut la valeur de la blouse :

C'était son vêtement de parade ; et il le portait avec un air mi-farouche, mi-dédaigneux, en face des redingotes et des rubans rouges de la Légion d'honneur de ses collègues. Et il semblait dire : Ceci vaut bien vos rubans !

Le *Messagero* écrivit que « Thivrier avait la parole mordante et facile et était très écouté ».

Le *Resto del Carlino*, de Bologne, publia une longue correspondance parisienne, signée A. Carré, et voici quelques passages de ses appréciations sur *Christoforo Thivrier* :

Ce fut la figure qui me frappa le plus la première fois que je mis le pied à la Chambre française..... parce que je me souvins, en le

voyant, du récit, si souvent entendu dans mon enfance, de l'entrée du général Garibaldi, enveloppé dans son manteau, à la Chambre italienne.....

... Les ouvriers des usines, des mines et des campagnes, à qui, dans un langage imagé et ironique, il expliquait les idées nouvelles, l'aimaient, car ils le savaient des leurs.....

... Les journalistes opportunistes ne cessèrent jamais de le tourner en ridicule à cause de son costume ouvrier, peu parlementaire, mais nombreuses furent toujours les demandes de billets d'entrée aux tribunes de la Chambre, causées par le désir de voir le député à la blouse, devenu célèbre par cette blouse même.

... Sa défaite avait amené les mauvaises langues à conclure que la vertu de son talisman avait pas mal baissé. En tous cas, ce qui n'avait pas baissé chez lui, c'était son ardeur à s'occuper de la chose publique.....

... Remplacé comme député, Thivrier demeurera unique dans son originalité.

(Traduction H. Buriot-Darsiles.)

Enfin le *Nacional*, de Madrid, sous le titre : *Engels-Thivrier*, établit un long rapprochement entre les deux grands socialistes, morts la même semaine :

A une distance très brève d'heures, en un même jour, sont morts deux socialistes dont le nom s'était parfumé plus d'une fois à l'odeur virile de l'encre d'imprimerie. Le rouleau égalitaire de la presse les avait unis, dans les gazettes quotidiennes, par la renommée qui couvrait de louanges retentissantes les blanches bobines de papier sans fin ; — et maintenant la mort les unit dans la même vague qui les emporte, dans la même rafale glacée qui éteint leur vie.

Il est clair que je ne compare pas Thivrier à Engels ; je ne les crois pas comparables. Le patriarche allemand qui, de Londres, suivait les progrès du socialisme dans sa patrie, et l'ouvrier français au rude langage, qui promenait sur les bancs de la Chambre la fameuse blouse, n'ont d'autre parenté que d'avoir été tous les deux des socialistes convaincus et militants. Chacun l'était à sa façon et dans sa sphère ; mais les deux professaient avec foi et intrépidité « l'idée évidente ». Engels était l'évangéliste austère qui, dans le repos de sa maison, concevait et formulait la doctrine ; Thivrier était l'apôtre qui la portait par le monde, la divulgant devant les masses, répandant la semence par les chemins.....

Christophe Thivrier, « Christou », dort maintenant son dernier sommeil dans le cimetière de Commentry, près du chemin qu'il a si souvent parcouru. Sur sa tombe, sur le modeste monument élevé par souscription publique, les couronnes se désagrégent peu à peu. Mais le souvenir qu'il a laissé dans le cœur des hommes de sa génération est toujours aussi vivace. Des rues, dans plusieurs villes, portent son nom. Il apprend aux « jeunes » toute une vie de dévouement. Il leur commande de continuer l'œuvre de libération humaine, ce qui est bien la meilleure manière d'honorer la mémoire des êtres disparus : nouer la tradition à l'action, associer les fastes du passé à la vision magnifique de l'avenir.

7-25 février 1913.

TABLE

Le Gérant : H. Buriot

IMPRIMERIE NOUVELLE L'AVENIR

Association Ouvrière

4, Rue du Pont-Cizeau et Rue du Rivage, 1

NEVERS

